AU POKER D'AS ?

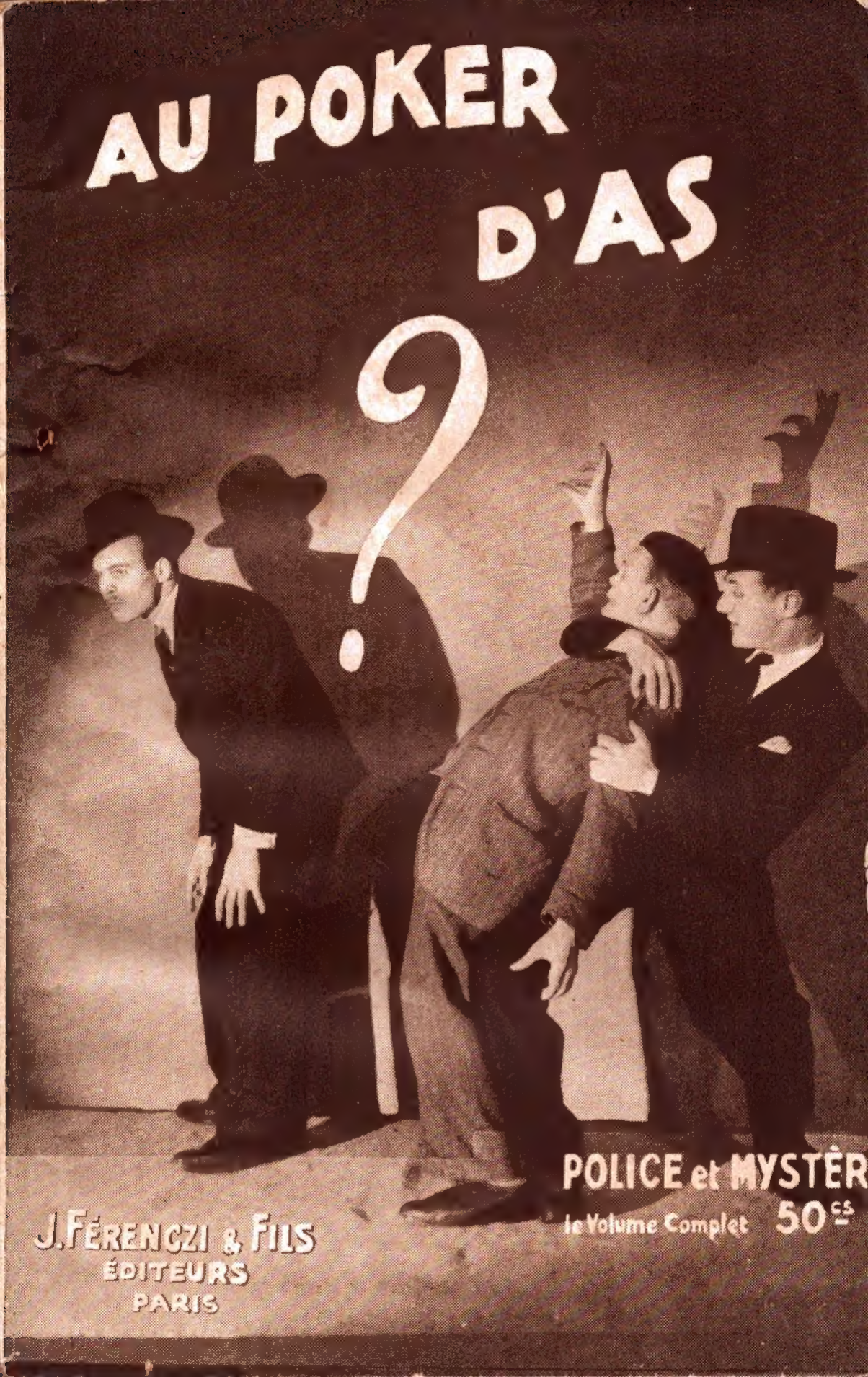

POLICE et MYSTÈRE

le Volume Complet 50 cs

J. FÉRENCZI & FILS
ÉDITEURS
PARIS

Au poker d'as

ROMAN POLICIER INEDIT

par JEAN NORMAND

I

UNE BELLE PARTIE

Dix heures venaient de sonner.

Les habitués d'un cercle voisin du parc Monceau commençaient à arriver dans les salles de jeu, et les croupiers des salles de baccara laissaient les joueurs se mettre en train sur des bancos modestes.

Vers onze heures, il y aurait des perdants qui chercheraient à courir après leur argent et les enchères monteraient toutes seules pour arriver à des prix importants vers le milieu de la nuit.

Ce cercle, connu des habitués sous le nom de « Poker d'As », occupait tout le premier étage d'un magnifique immeuble.

Son directeur, un homme d'une cinquantaine d'années, M. Clairval, avait monté cette affaire après avoir exercé pendant plus de vingt ans le métier de chef de partie dans les casinos de la Côte d'Azur.

Homme averti, il sut résister à la tentation d'emplir ses salles avec une clientèle racolée dans les cafés de luxe par des rabatteurs peu distingués.

En peu de temps, il récolta les fruits de cette

Sont réservés tous droits de traduction, d'adaptation, de mise au théâtre et au cinématographe.

habile politique et récupéra bien au delà de leur montant, les capitaux engagés.

Evidemment, il ne demandait pas leur extrait de naissance à tous ses clients, mais M. Clairval pouvait se vanter à bon droit de diriger une maison sérieuse. Ses habitués appartenaient à ce que l'on est convenu d'appeler la meilleure bourgeoisie, commerçants aisés, fonctionnaires, fils de famille qui venaient ébrécher par avance, sur le tapis vert, l'héritage paternel.

Ce soir-là, la partie fut lente à s'animer. On était au début de février et le brouillard, accompagné d'une pluie fine qui tombait sur la ville, n'incitait guère les gens à sortir de chez eux.

Pourtant, vers minuit, après la sortie des théâtres, les tables se garnirent et la partie prit son animation coutumière, mieux même, celle des grands soirs.

Après que la demi-douzaine de bancos traditionnels eut épuisé la veine de banquiers malchanceux, la main passa à un habitué du cercle, M. Bourdas.

C'était un homme au tempérament sanguin que sa cravate semblait toujours étouffer. Possesseur de plusieurs immeubles dans le quartier, il pouvait se permettre de jouer gros jeu sans émotion.

Après une suite de coups qui équilibraient la situation entre lui et les pontes, la veine se déclara franchement en sa faveur.

Les jetons, les plaques d'ivoire s'accumulaient devant lui; M. Bourdas continuait de poursuivre une série heureuse qui démontait les joueurs les plus audacieux.

Vers une heure du matin, il gagnait plus de soixante mille francs.

Ce fut à ce moment que la venue d'un nouveau joueur ranima l'attention sur le point de faiblir, car devant un banquier aussi chanceux que M. Bourdas, les courages se dérobaient.

Ce nouveau joueur était, lui aussi, un habitué, mais c'était un grand et fort jeune homme de vingt-cinq ans tout au plus. Il se nommait Robert Préval

et était le fils du fameux Préval, le célèbre fabricant de roues d'automobiles.

A mots couverts, on parlait de son mariage avec Monique Deranval, la fille du banquier. Dans quelques mois, Robert Préval serait un des hommes les plus riches de Paris, mais en attendant, il lui fallait se contenter des dix mille francs mensuels que lui accordait son père.

Avec la vie qu'il menait, cette somme lui suffisait à peine et il venait, dans les moments difficiles, essayer de prendre au Poker d'As l'argent qui lui faisait défaut.

Il devait être dans un de ces jours-là, car ses voisins remarquèrent sa nervosité visible lorsqu'il prit place à la table de jeu.

Pendant les premiers coups, la chance sembla le favoriser et déjà les pontes se félicitaient de voir M. Bourdas rendre un peu de son gain.

Celui-ci, impassible, le cigare à la bouche, continuait de distribuer les cartes.

Confiant dans son étoile, Robert Préval tenta successivement deux gros coups qu'il perdit non moins successivement.

Et ce fut la déroute. En moins d'une demi-heure, le jeune homme quittait la table de jeu, complètement décavé. Raide comme un automate, il gagna la salle du bar, s'assit sur un tabouret et commanda un whisky.

Presque à ce moment. M. Clairval, le directeur du Poker d'As, arriva et vint serrer la main à Robert Préval.

— Favorable, la chance, monsieur Préval?

— Monsieur Clairval, pouvez-vous m'accorder un moment d'entretien? répondit le jeune homme en avalant d'un trait le reste de son whisky.

Le directeur du Poker d'As fixa un instant son client de ses yeux gris; son état d'énervement, la pâleur de son visage ne lui échappèrent point.

— Oui, monsieur Préval, mais faisons vite, je vous prie.

Le directeur du Poker d'As emmena le jeune homme dans son bureau, lui offrit de la main un large fauteuil de cuir et s'assit à son tour, sans mot dire.

Cet homme d'expérience avait pour habitude de ne jamais parler le premier.

Robert Préval passa son mouchoir sur son front moite, puis, d'une voix étranglée, suppliante, laissa tomber ces mots :

— Monsieur Clairval, pour la dernière fois, avancez-moi encore cinq mille francs.

La réponse du directeur du Poker d'As ne se fit pas attendre :

— Non, monsieur Préval.

En même temps, du geste, il faisait comprendre à son interlocuteur qu'il eût à le laisser parler.

— Savez-vous à combien se monte exactement notre petit compte? interrogea-t-il doucereusement.

— Pas loin de cent mille, monsieur Clairval, et vous savez bien que je vaux...

— Mieux que cela, certainement, oui, monsieur Préval. Votre prochain mariage vous permettra de me rembourser le plus facilement du monde.

— Vous voyez bien, monsieur Clairval! s'exclama Robert Préval qui reprit espérance.

— C'est tout vu, riposta le directeur du Poker d'As. Votre créance serait meilleure qu'elle ne l'est et, je vous le répète, elle est excellente, que je ne vous avancerais pas un centime. Comprenez-moi bien, monsieur Préval, j'ai trop d'argent dehors en ce moment. Je dois, non plus en sortir, mais en faire rentrer. Voilà ma situation.

Et, sur ces mots, il se leva pour bien marquer qu'il considérait l'entretien comme terminé.

Le directeur du Poker d'As savait, moyennant une honnête commission, obliger ceux de ses clients sur la situation de fortune desquels il était renseigné.

C'est ainsi que Robert Préval se trouvait lui devoir exactement cent mille francs, alors qu'il n'en avait

reçu que soixante-dix mille qui étaient allés alimenter la cagnotte du cercle.

M. Clairval, habile homme, jouait et gagnait sur les deux tableaux.

Aimable, il ouvrit une porte de son bureau qui donnait sur l'escalier de ses appartements et tendit la main à Robert Préval en lui disant :

— Bons amis toujours, mon cher. Demain, vous penserez, à la réflexion, que c'est moi qui ai raison. Je vous ai parlé dans notre commun intérêt.

Satisfait de lui, car il avait pour principe de ne jamais dépasser la somme qui marquait pour lui la valeur d'un individu, il revint dans la salle de jeu et regarda comment se conduisait la partie.

La veine formidable de M. Bourdas continuait à faire sensation.

Ce fut vraiment épuisé de fatigue que cet heureux joueur passa la main, en disant :

— A votre disposition demain soir, messieurs.

M. Bourdas donna un large pourboire au changeur, enfouit son gain dans un vaste portefeuille qu'il plaça dans la poche de son smoking, demanda son vestiaire et quitta la salle de jeu du Poker d'As, tandis que la voix monocorde du croupier annonçait :

— Il y a une suite, messieurs.

La partie reprit aussitôt pour ne se terminer, comme à l'habitude, que vers quatre heures du matin.

II

COUP DE FEU DANS LA NUIT

M. Bourdas, comme pas mal d'habitués du Poker d'As, habitait aux alentours du parc Monceau, dans un immeuble dont il était, d'ailleurs, le propriétaire.

Les soirs où il venait au cercle, il donnait soirée

libre à son chauffeur. Il partait et rentrait à pied, n'ayant que dix minutes de marche à accomplir pour regagner son domicile.

Son tempérament sanguin, après les émotions d'une partie de baccara, s'accommodait au mieux de la détente qui lui procuraient ces quelques minutes de footing.

Il était deux heures et quart du matin lorsque M. Bourdas quitta le cercle.

Ce fut peu après cette heure que les habitants des maisons voisines de la grille du parc furent réveillés par le bruit d'une violente altercation entre deux hommes, presque immédiatement suivie des cris : « Au voleur! A l'assassin! » qui s'éteignirent subitement après le claquement sec de deux coups de revolver.

Le premier geste des gens qui furent réveillés par le bruit des détonations fut de venir regarder à leur fenêtre ce qui se passait, prudemment, à l'abri derrière leurs rideaux.

Quelques-uns reprirent courage en entendant les sifflets des agents qui s'alertaient les uns les autres et se cherchaient dans le brouillard.

Des fenêtres s'ouvrirent et des gens, bien informés naturellement, crièrent aux représentants de la loi dont ils percevaient à peine les silhouettes, des renseignements contradictoires.

— Remontez la rue! criait l'un.

— Descendez-la! hurlait un autre.

Très heureusement, les agents accomplissaient leur besogne sans se soucier de renseignements sur la valeur desquels ils étaient fixés d'avance. Ils avaient l'habitude.

L'un d'eux se heurta dans un corps étendu sur le trottoir, près de la grille du parc, et faillit s'allonger tout de son long sur le bitume.

Encouragés par les allées et venues des agents, des gens sortaient des maisons, poussés par une malsaine curiosité, maintenant qu'ils n'avaient plus rien à craindre.

Déjà l'agent qui venait de heurter le corps étendu procédait avec ses collègues à son examen, en s'aidant de la lumière d'une lampe électrique.

Tout de suite, la vue du visage rayé de larges traces noires, les yeux exorbités l'éclairèrent sur la nature du crime, car c'était bien un crime qui venait d'être commis. Sans hésiter, il formula son opinion en ces termes :

— Etranglé par derrière, le cou serré dans l'étau d'un bras. Le coup du père François à la mode d'aujourd'hui. Des professionnels, quoi!

Pendant ce temps, deux autres de ses collègues examinaient soigneusement le terrain, cherchant un indice, une pièce à conviction.

Cette pièce, un brigadier de cyclistes la trouva dans le ruisseau. C'était un mignon pistolet automatique sur la crosse duquel brillaient deux petites initiales en argent : R. P.

— Mais c'est M. Bourdas, nous le connaissons, il habite près d'ici, dirent alors presque simultanément deux personnes qui assistaient à la rapide enquête faite par les policiers en uniforme.

Juste à ce moment arriva la civière du commissariat, montée sur deux roues caoutchoutées, couverte d'une toile cachou et conduite par un agent. Le corps du malheureux Bourdas fut chargé dessus et emmené sans plus tarder au poste, accompagné par les personnes qui avaient déclaré le connaître.

L'examen du corps pratiqué alors tout à loisir par les inspecteurs ne laissa pas de leur causer des perplexités.

— Cet homme a été étranglé. Le coup du père François à la moderne, dit l'un d'eux, reprenant presque mot pour mot les paroles de l'agent qui avait relevé le corps. Il y a eu deux coups de feu de tirés, voilà le revolver; deux douilles ont été éjectées et ce cadavre ne porte pas trace de balles. C'est étrange.

— Facile à comprendre. Cet homme aura tiré sur un agresseur venant à lui de face, tandis qu'un autre

l'étranglait par derrière d'un revers de bras. Une fois mort, son arme est tombée de ses mains, remarqua le brigadier de service.

— Oui, mais outre une impossibilité que nous examinerons plus tard, je vois sur les papiers du mort qu'il s'appelle Henri Bourdas. Les initiales incrustées dans l'ébène de la crosse sont un R et un P. Cette arme n'appartient pas au défunt, ce n'est pas lui qui a brûlé les deux cartouches.

— Ça m'en a l'air, concéda le brigadier.

— Un départ en plein cirage, déclara l'agent qui, assis devant une table, commençait la rédaction de son rapport.

— La permanence du quai des Orfèvres est prévenue. L'inspecteur Morel va arriver d'une minute à l'autre.

A ce nom de Morel prononcé par le brigadier de service, tous les visages se détendirent.

Morel, c'était l'homme des affaires difficiles, celui qu'on chargeait des enquêtes nébuleuses; sa réputation n'était plus à faire.

Juste à ce moment, une auto de la Préfecture s'arrêta devant le commissariat. Elle amenait l'inspecteur Morel, ainsi que le commissaire du quartier, alerté, lui aussi, d'un coup de téléphone.

Tous deux examinèrent le corps étendu sur la civière, le browning dont le chargeur accusait le manque de deux cartouches.

Après quoi l'inspecteur Morel interrogea les deux personnes qui avaient reconnu le pauvre Bourdas.

Toutes deux furent unanimes dans leur témoignage.

— Bourdas était un brave homme, fort riche, tranquille, qui passait presque toutes ses soirées dans un cercle, « Le Poker d'As ». Quand on est fortuné comme il l'était, on peut se permettre cela.

A ces mots de « Poker d'As », l'inspecteur Morel se pencha vers les témoins et leur fit préciser :

— Vous dites bien « Poker d'As »? Vous en êtes certains?

— Absolument certains.

L'inspecteur Morel conféra un bref instant avec le commissaire, puis le quitta après avoir mis dans sa poche le pistolet automatique marqué à la crosse des deux initiales d'argent : R. P.

Et sans se hâter, il descendit vers le « Poker d'As » qu'il connaissait fort bien.

L'inspecteur Morel, tout en étant un technicien remarquable des choses de la police, ne se départait jamais de la stricte observance de quelques principes appris à ses débuts et dont une longue carrière lui avait maintes fois démontré l'efficacité.

Il ne se faisait pas faute de les répéter aux jeunes inspecteurs placés sous ses ordres.

— Cherchez à qui le crime profite; cherchez la femme, leur disait-il.

Homme d'une haute conscience professionnelle, il savait mettre ses subordonnés en garde contre les emballements qui risquaient de leur faire commettre de graves erreurs dans ce travail minutieux qui s'appelle la recherche de la vérité.

— Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable, leur disait-il. Méfiez-vous, à moins qu'elle ne soit éclatante, d'une vérité qui s'offre trop facilement à vous. Elle est parfois des plus trompeuses.

« La vie, la liberté des gens sur le compte de qui vous enquêtez sont à la merci d'une erreur de votre part. Cette erreur-là, il ne faut jamais la commettre. »

III

LE SOUPÇON

L'inspecteur Morel arriva au Poker d'As juste au moment où M. Clairval se préparait à se mettre au lit.

C'est dire qu'il n'était pas, mais pas du tout disposé à recevoir de visites, mais la carte qui lui fut apportée ne lui permettait pas de répondre par une fin de non recevoir, malgré sa mauvaise humeur.

Un tenancier de cercle, fût-il l'honnêteté incarnée, ce qui est rare, doit entretenir de bonnes relations avec la police.

L'inspecteur Morel fut introduit dans le bureau de M. Clairval, où celui-ci le rejoignit après un court moment d'attente.

— Je m'excuse, monsieur, de vous déranger à pareille heure, mais les obligations professionnelles commandent. M. Bourdas, un des vos habitués, a été assassiné dans la rue, en face du parc Monceau, alors qu'il sortait de votre établissement, dit l'inspecteur Morel, de sa voix la plus calme.

— M. Bourdas! Que me dites-vous là? s'exclama le directeur du Poker d'As stupéfait.

— Oui, et je vous prierai de me donner sur sa soirée tous les renseignements possibles.

— C'est fort simple, monsieur. M. Bourdas est venu chez moi hier soir vers minuit, aussi exactement que je puisse dire. Il a pris une main éblouissante et a continué de jouer jusqu'à deux heures du matin, tantôt ponte, tantôt banquier. Bref, il a quitté le cercle avec un gain que j'estime entre soixante et quatre-vingt mille francs.

— Dont nous n'avons pas retrouvé trace dans son portefeuille. Juste une soixantaine de francs dans un porte-monnaie placé dans la poche droite du pantalon. Certainement, il a été filé, suivi et assassiné par quelqu'un qui aura été témoin de sa chance, qui se trouvait au Poker d'As en même temps que lui.

— M. Bourdas assassiné par un client de mon établissement! C'est impossible, monsieur l'inspecteur.

— Tout est possible, monsieur Clairval. Voyons un peu, je vous prie, les événements de la soirée. M. Bourdas a gagné, donc il a fait des malchanceux.

des décavés. L'un d'eux ne s'est-il pas adressé à vous pour se renflouer? Cela se fait dans les cercles quand on connaît la situation de fortune d'un client.

A ces mots, le directeur du Poker d'As eut une petite crispation de la mâchoire qui n'échappa point au policier.

— J'ai eu, en effet, de la part d'un habitué, une demande de fonds, mais je me hâte de dire que le moindre soupçon ne saurait l'effleurer, en raison de son honorabilité, de sa situation de famille.

— Il se nomme?

— Robert Préval.

R. P. Les initiales qui sont incrustées dans la crosse du browning trouvé à côté du cadavre de Bourdas, pensa limmédiatement l'inspecteur Morel.

— Et ce M. Préval vous a demandé combien? reprit l'inspecteur sans marquer d'étonnement.

— Cinq mille francs.

— Que vous lui avez donnés?

— Que je lui ai refusés, monsieur l'inspecteur.

— Robert Préval, le fils de Préval, le fabricant de roues d'autos, n'est-ce pas?

— Lui-même.

— Il ne vous devait rien? Il n'avait pas un « pavé » chez vous?

Le directeur du Poker d'As eut une nouvelle crispation imperceptible de la mâchoire, une hésitation à répondre d'une fraction de seconde, observées l'une comme l'autre par l'œil toujours en éveil du policier. Cependant, il répondit du ton le plus naturel, d'une voix qui sonnait juste.

— M. Robert Préval ne me doit pas un centime.

— Toi, mon bonhomme, tu mens, pensa l'inspecteur Morel qui poussa alors cette nouvelle botte au directeur du Poker d'As :

— Laissez-moi m'étonner qu'à un client comme Robert Préval, vous n'ayez pas avancé, je ne dis pas le total de la somme qu'il vous demandait, mais pour le moins une partie.

— Monsieur l'inspecteur, il y a des jours où on

ferait le plus avec facilité, des jours où le moins est impossible. Tous les gens de notre métier vous le diront comme moi. Je ne suis pas le seul à qui cela arrive.

— Vous ne voyez rien d'autre à me dire, monsieur Clairval?

— Rien d'autre, absolument, monsieur l'inspecteur.

— Je vous remercie, monsieur, dit l'inspecteur Morel en se retirant, correct, sans plus.

En descendant l'escalier, il ne put s'empêcher de murmurer entre ses dents :

— Toi, je suis persuadé que tu en sais beaucoup plus que tu ne veux en dire. Nous nous reverrons avant peu, et il faudra que tu parles.

Sur le trottoir, dans la rue, l'inspecteur Morel demeura un instant perplexe.

— Ce Robert Préval me paraît fourré dans un bien vilain guêpier. Pourtant... Pourtant... Je vais être sûrement obligé de faire de la peine à de braves gens. Mais, j'y pense, il y a encore un moyen, et avec un peu de doigté... Décidément, ce patron du Poker d'As ne me dit rien qui vaille.

Du doigté, l'inspecteur Morel en eut, tant même qu'il sut convaincre ses chefs en engageant sa responsabilité.

Il porterait lui-même à Robert Préval une convocation le priant de venir immédiatement au commissariat, *pour affaire le concernant.*

Là on verrait ce qu'il y aurait lieu de faire d'après ses déclarations.

Avant onze heures l'inspecteur Morel se présentait au domicile de Robert Préval, chez son père, avenue Mac-Mahon.

— M. Robert n'est pas rentré, lui dit le domestique qui le reçut.

— M. Préval père est-il là?

Sur une réponse affirmative, l'inspecteur Morel pria qu'on voulût bien lui faire passer sa carte.

— Monsieur, dit-il lorsque M. Préval entra dans le

petit salon où le domestique l'avait introduit, je viens remplir près de vous une pénible mission.

— Parlez, monsieur, je vous écoute, répondit l'industriel en s'asseyant près de l'inspecteur Morel.

Avec une précision toute professionnelle, celui-ci fit un récit fort exact des événements de la nuit auxquels Robert Préval *semblait*, et il appuya sur ce mot, avoir été mêlé.

— Reconnaissez-vous cette arme comme appartenant à votre fils? dit-il en tirant le pistolet de sa poche.

— C'est le sien, indubitablement, répondit M. Préval. Robert l'avait toujours sur lui, le soir.

— Il a été trouvé près du corps de M. Bourdas, qui n'a été touché par aucune balle, bien que les témoins déclarent avoir entendu claquer deux coups de feu. Tous sont formels sur ce point.

— Monsieur, dit alors l'industriel à l'inspecteur Morel, laissez-moi vous remercier tout d'abord de votre démarche, car j'ai l'absolue conviction que mon fils est complètement étranger à la mort de ce pauvre homme. Robert est joueur, c'est une des raisons pour lesquelles je me suis absolument refusé à lui donner un centime de plus que la mensualité considérable déjà que je lui alloue.

« Ne vous étonnez point s'il n'est pas encore rentré à la maison, il est peut-être à sa garçonnière de la rue de l'Etoile. Je vais d'ailleurs y téléphoner à l'instant même, si vous permettez. »

M. Préval prit le récepteur d'un téléphone, composa un numéro et attendit.

Personne ne répondit à son appel.

— Robert n'est pas chez lui, dit M. Préval en reposant l'appareil.

— Voulez-vous, je vous prie, me donner son adresse?...

M. Préval écrivit un nom de rue et un numéro sur une feuille de bloc-note qu'il tendit à l'inspecteur Morel, en lui disant :

— Je suis certain que mon fils rentrera dans la journée. Où faut-il lui dire de se présenter?

— A mon bureau, 36, quai des Orfèvres.

— Je l'y accompagnerai moi-même.

Sur ces mots, l'inspecteur Morel prit congé et héla un taxi pour rentrer au plus vite rendre compte à ses chefs de la démarche qu'il venait de faire.

En route, il reprit un à un les éléments de son enquête.

— Coupable? Pas coupable? Je n'en sais rien. Mais avec les charges du revolver, son départ du Poker d'As avant Bourdas, je ne vois pas comment Robert Préval pourra s'en tirer devant les jurés.

Ils lui accorderont tout juste les circonstances atténuantes, et ça fera un voyageur de plus pour le Maroni.

Telle semblait bien être la conviction du juge d'instruction Giroud, commis pour instruire l'affaire, car dès qu'il eut entendu l'inspecteur Morel, il lui remit un mandat d'arrêt concernant Robert Préval.

Le soir même, les journaux consacraient de longs articles à l'affaire du Poker d'As, la radio, dans sa rubrique « événements du jour », lui accordait plusieurs minutes.

La voix des ondes et la presse n'hésitaient pas à affirmer que l'arrestation de l'assassin présumé n'était plus qu'une question d'heures.

Or, juste au moment où parlaient les speakers, où les camelots hurlaient « dernières nouvelles », l'assassin présumé entrait dans les bureaux de la P. J. (1) accompagné de deux anges gardiens, les inspecteurs Toutain et Huret.

---

(1) *Police judiciaire.*

IV

LA VEINE INESPÉRÉE

Comment Robert Préval, parti à deux heures du matin du Poker d'As, se retrouva-t-il à quatre heures place Pigalle?

Il eut été bien embarrassé de le dire. Très certainement, il avait accompli presque inconsciemment cette étrange randonnée, sous l'empire d'un état d'énervement poussé au paroxysme par la fièvre du jeu.

La vue des lumières, des enseignes lumineuses, produisit sur lui une détente qui se traduisit aussitôt par une terrible lassitude.

Robert Préval avait encore sur lui une centaine de francs, car devant un joueur comme le pauvre Bourdas, il fallait dépasser toujours cette somme,

C'était dans l'incapacité de tenir le dernier enjeu qu'il avait quitté la table de baccara.

Avantage de jouer gros jeu, disent les habitués.

Il vous restera toujours de quoi rentrer chez vous, car si la déveine vous empoigne, vous ne pouvez couvrir la dernière mise.

Ç'avait été exactement le cas de Robert Préval. Aussi n'hésita-t-il pas à entrer dans le premier hôtel convenable qu'il rencontra, à prendre une chambre, et à se coucher immédiatement.

— Demain, pensa-t-il, revenu déjà plus au calme, il fera jour.

Le lendemain, il fit jour comme d'habitude, grand jour même, lorsque Robert Préval se réveilla, car il était onze heures du matin.

Il s'habilla en maugréant, à la pensée de déjeuner chez son père avec qui, la veille, il avait eu un entretien plutôt dénué de tendresse.

Et pourtant, il n'y avait pas d'autre solution.

Pourquoi fallut-il que Robert Préval retrouvât un billet de cinq cents francs dans la poche secrète de son portefeuille, un billet auquel, dans son exaltation de joueur, il n'avait pas prêté attention.

— Imbécile que je suis! gronda-t-il. Je me suis cru décavé alors que je ne l'étais pas. Avec ce billet-là, je pouvais peut-être reprendre la main et faire sauter Bourdas. Et j'ai été me traîner aux pieds de cette vieille canaille de Clairval, qui m'a éconduit comme un domestique.

Brusquement, sa figure s'épanouit.

Ce billet providentiellement retrouvé allait lui épargner l'ennui de déjeuner à la table paternelle.

— Voyons, se dit alors Robert Préval, il y a courses au Tremblay à une heure. Le temps de déjeuner, d'arriver là-bas, j'aurai peut-être ma chance dans la première. J'ai encore laissé quatre mille francs hier soir au Poker d'As.

Robert Préval suivit ponctuellement ce programme. Tout en mangeant, il consulta *La Veine* et fit son jeu d'une manière qui prouvait combien l'âme du joueur est portée à croire à des fétiches, des superstitions ridicules.

— Tiens, se dit-il, il y a une jument Philippine dans la première et un cheval Paolo dans la seconde. P, la première lettre de mon nom, ça va.

Trois cents francs gagnants sur Philippine, et si ça marche, report du tout sur Paolo.

Les deux chevaux choisis par Robert Préval étaient ce que les turfistes appellent des *tocards*, dont les chances étaient nulles, mais il ne porta nulle attention à ce détail qui ne l'intéressait nullement.

Il arriva au Tremblay, un peu avant la première, et joua Philippine, ainsi qu'il l'avait décidé en déjeunant.

A la surprise générale, la jument arriva première à trois longueurs, rapportant deux mille cinq cents francs à Robert Préval qui, froidement, reporta son gain sur Paolo dans la deuxième.

Il cru rêver en entendant la foule hurler :

— Paolo gagnant! Paolo gagnant!

Le jeu, le hasard, ont de ces surprises, que rien ne saurait expliquer.

Robert Préval gagnait, au total, grâce à l'heureux report de son premier gain sur un cheval *impossible*, une somme de cinquante-sept mille francs.

Sans aucun émoi, les joueurs passionnés connaissent d'extraordinaires moments de sang-froid, Robert Préval toucha son argent aux baraques du Mutuel, et revint dans l'enceinte du pesage.

Alors, il se trouva partagé entre deux décisions qui le sollicitaient avec une égale force.

Devait-il rester jusqu'à la fin de la réunion et tenter sa chance dans les trois courses suivantes?

Ne ferait-il pas mieux de rentrer à Paris?

Il se rallia à cette dernière façon de voir devant la brume qui, peu à peu, envahissait le champ de courses, rendant l'atmosphère opaque.

Et puis, un autre sentiment joua en lui, celui de l'orgueil. Il avait en poche une somme importante. Le soir même, il reviendrait au Poker d'As, prendrait la banque, et si Bourdas était là il lui causerait un peu à Bourdas, sa chance n'était pas éternelle.

Car, vous n'en serez pas étonnés, n'est-ce pas? Robert Préval ignorait complètement que son heureux adversaire de la veille fût passé de vie à trépas durant la nuit.,

Il gagna la sortie du pesage et ne s'aperçut pas que, juste à ce moment, deux hommes en imperméable, coiffés de chapeaux mous, s'arrêtaient presque net en l'apercevant.

— C'est lui, dit l'un d'eux.

— Sûr, approuva l'autre. On le *saute?*

— Oui, mais en douceur. Le patron aime l'ouvrage bien fait. Pas de scandale.

Ces deux hommes n'étaient autre que les inspecteurs Toutain et Huret, lancés par leur chef Morel à la recherche de Robert Préval.

Tout naturellement, ils étaient venus au Tremblay.

L'expérience leur avait maintes fois démontré qu'on trouve fort souvent sur les hippodromes les individus qu'on cherche vainement ailleurs.

Aussi Robert Préval fut-il étonné de voir deux hommes monter chacun par une portière différente dans le taxi où il venait de prendre place.

Sur le moment, il crut à une méprise, mais en jugea tout autrement quand il sentit le froid de l'acier d'une paire de menottes sur ses poignets.

— Allons, sois sage. Tu es fait pour de bon, lui jeta l'inspecteur Huret dans l'oreille.

Très heureusement, Robert Préval était un sportsman et un homme d'esprit.

Le sportsman considéra, non sans raison, que résister en de telles conditions était folie.

L'homme d'esprit pensa qu'il se trouvait l'objet d'une méprise dont il se réjouirait avec ses amis, sans compter que la presse lui réserverait de sympathiques échos.

Robert Préval, emballé dans un taxi, menottes aux mains, à la sortie du champ de courses du Tremblay!

— Messieurs, dit-il aux policiers tandis que le taxi fonçait vers la Nation à toute allure, je tiens à vous mettre en garde contre une erreur possible, je suis Robert Préval.

— Enchanté de te l'entendre dire, approuva Huret en tirant de sa poche le mandat d'arrêt qu'il plaça sous les yeux de son prisonnier.

— Comment... mandat d'arrêt... moi! ne put cette fois que balbutier Robert Préval tout interdit.

— Oui, ça va. On connaît la rubrique. C'est pas moi qui ai tué Bourdas cette nuit, hein?

— Vous dites? Bourdas... tué cette nuit? Et moi j'aurais... Bourdas tué...

Cette fois Robert Préval réalisa totalement le tragique absolu de la situation.

On avait tué Bourdas pendant la nuit et on l'accusait d'être son meurtrier!

Par un rude effort, il se reprit.

Ces deux hommes qui l'accompagnaient ne faisaient

qu'exécuter des ordres, discuter avec eux ne servait à rien. Ils ne feraient que rire de ses protestations.

— Voulez-vous me donner une cigarette. Il y a un paquet dans la poche de mon veston, demanda-t-il aux inspecteurs.

Huret lui mit une cigarette aux lèvres et lui tendit son briquet allumé.

Jusqu'au moment où le taxi passa sous la porte du bâtiment surmonté d'un drapeau tricolore, quai des Orfèvres, Robert Préval ne desserra pas les dents.

V

UN INCULPÉ DE MARQUE

Aussitôt arrivé, Robert Préval fut amené dans le cabinet du chef de la Sûreté où se trouvait déjà l'inspecteur Morel, immédiatement prévenu de son arrestation.

L'inspecteur Huret posa sur le bureau du chef une liasse de billets.

— Cinquante-sept mille francs trouvés sur le prévenu, avec une montre, une bague brillant, un étui à cigarettes en argent, dit-il avec une brièveté de procès-verbal.

Tout de suite, l'interrogatoire commença.

Silencieux dans un angle de la pièce, l'inspecteur Morel regardait tantôt le paquet de billets de banque, tantôt le visage de Robert Préval.

Son attitude était parfaitement calme, correcte, et ce fut sans la moindre marque d'énervement qu'il répondit à la terrible question.

— Donnez-nous l'emploi de votre temps depuis hier à deux heures du matin.

— Je suis sorti du Poker d'As à deux heures du matin. Enervé, je me suis promené longtemps, sans but, à travers les rues, et je suis arrivé à Montmar-

tre. Fatigué, j'ai pris une chambre et j'ai dormi jusqu'à ce matin onze heures. J'ai déjeuné et je me suis rendu au champ de courses du Tremblay.

— Vous n'avez pas songé à rentrer chez votre père, pas plus qu'à aller coucher dans votre garçonnière?

— Je n'y ai pas songé.

— Ce pistolet vous appartient? interrogea alors le chef de la Sûreté, en présentant à Robert Préval l'arme timbrée à la crosse de ses initiales.

— Ce pistolet automatique m'appartient.

— Comment expliquez-vous alors qu'on l'ait trouvé près du cadavre de M. Bourdas?

— Je ne saurais vous donner, sur ce fait, la moindre précision. Il est pour moi inexplicable.

L'interrogatoire prenait pour Robert Préval un tour des plus menaçants. Ce fut bien pis encore, lorsque le magistrat l'interrogea sur les cinquante-sept mille francs trouvés en sa possession.

— Vous êtes, lui dit-il, sorti du Poker d'As complètement décavé, puisque vous avez demandé au directeur, M. Clairval, de vous avancer cinq mille francs. Vous reconnaissez ce fait.

— C'est exact. Il me restait une centaine de francs que je n'ai pu miser, la partie étant trop grosse. Ce matin, à l'hôtel, j'ai retrouvé un billet de cinq cents francs oublié dans une poche de mon portefeuille. C'est avec ces cinq cents francs que j'ai gagné cinquante-sept mille francs en jouant successivement Philippine et Paolo.

Cette fois, le chef de la Sûreté et l'inspecteur Morel se regardèrent, médusés. Les courses, le gain énorme, inespéré. Combien de fois déjà n'avaient-ils pas entendu cet alibi incontrôlable, plus terrible qu'un aveu.

Vraiment, cette affaire, hormis la personnalité de l'accusé, présentait le type du crime le plus banal qu'il fût possible de concevoir.

L'interrogatoire terminé, l'inspecteur Morel emmena Robert Préval dans une pièce attenante au cabinet du chef de la Sûreté.

M. Préval père s'y trouvait.

A la vue de son fils, il se leva, marcha vers lui en tendant la main.

— Robert, dit-il, donne-moi ta parole que tu es toujours digne de me serrer la main.

— Toujours, mon père, répondit le jeune homme en prenant dans la sienne celle de son père.

— Je te crois et j'ai confiance. J'ai vu avant de venir M. Deranval. Il refuse de croire à ta culpabilité, lui aussi.

— Et Monique? interrogea le jeune homme dont la voix, pour la première fois, s'assourdit.

— Monique ne sait rien encore, mais c'est un caractère loyal et droit. C'est à toi de lui faire confiance. Maintenant, il faut parler de toi. Me Dancourt va s'occuper de cette affaire. Tu l'agréeras, je pense.

— Je lui fais d'avance toute confiance.

— C'est bien, je pars rassuré.

Les deux hommes, le père et le fils, échangèrent cette fois une vigoureuse étreinte.

Après avoir salué M. Préval, l'inspecteur Morel ramena son fils dans le cabinet du chef de la Sûreté où attendaient toujours les inspecteurs Toutain et Huret.

Sous leur conduite, Robert Préval descendit au dépôt où il passa sa première nuit de détenu.

Le lendemain, il coucherait à la Santé.

— Que pensez-vous de cette affaire. Triste, vraiment? dit le chef de la Sûreté à l'inspecteur Morel, lorsqu'ils furent seuls.

De telles paroles, bien que dites sous la forme interrogative, laissaient paraître une conviction absolue de la culpabilité de Robert Préval.

— Triste affaire, oui, répondit l'inspecteur Morel. A mon sens, elle offre encore des points fort obscurs que, seule, la suite de l'enquête éclaircira, car elle ne fait que commencer.

— Et c'est heureusement vous qui en êtes chargé, Morel, répondit le chef de la Sûreté qui avait pour son subordonné la plus haute estime.

En quittant son bureau, l'inspecteur Morel rencontra Huret et Toutain qui avaient la mine épanouie de gens contents d'eux-mêmes.

— Hein, chef! Ça n'a pas traîné. On a vivement enlevé l'affaire. Encore un qui n'y coupera pas, et ce ne sera pas dommage, dit Huret qui prenait toujours la parole le premier, car il était aussi exubérant que Toutain était taciturne.

— En ce qui vous concerne, vous vous êtes acquittés fort bien de votre tâche. Mais souvenez-vous qu'il faut toujours se méfier du « tout cuit ». Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Huret et Toutain regardèrent, interdits, leur chef s'éloigner, puis le premier ne put se retenir :

— Non, vraiment! Je ne sais pas ce qu'il lui faut, au chef, en fait de coupables.

Le soir même, les « spéciales » vendues par la camelote sur le boulevard portaient en lettres énormes des titres flamboyants :

L'affaire du Parc Monceau.
Le tripot du Poker d'As.

Certains journaux n'avaient pas hésité à imprimer :

Un scandale mondain.

VI

CONTRADICTIONS BIZARRES

M. Giroud s'épongea le front d'un geste las. Il venait, lui aussi, d'interroger Robert Préval et n'avait pu en tirer rien de plus que le chef de la Sûreté.

Bien en vain, il lui avait représenté la gravité des charges qui pesaient sur lui, et le bénéfice d'un aveu que ses juges apprécieraient certainement.

L'arrivée de l'inspecteur Morel lui rendit sa nervosité coutumière.

— Eh bien, Morel, interrogea-t-il.

— Rien de nouveau, monsieur le juge. Mais peut-être que d'ici peu il se pourrait que je vous en apporte.

— Ce qui m'étonnerait. Cette affaire du Poker d'As est limpide, claire comme eau de roche.

« L'inculpé nie l'évidence avec une obstination qui touche à la sottise. Il maintient intégralement sa fable de l'argent gagné au Tremblay. Ça, vous m'avouerez!

— Je me suis renseigné. Les chevaux indiqués par Robert Préval ont fait exactement la grosse cote qu'il prétend avoir touchée. De ce côté-là, il peut y avoir doute en sa faveur.

— Vous ajoutez foi à cette fable du billet de cinq cents francs oublié dans le portefeuille?

— Ce n'est pas impossible.

— Admettons. Mais le pistolet automatique trouvé auprès du corps de Bourdas. C'est bien celui de Robert Préval. Cela, au moins, il ne le nie pas.

— Oui, mais nous examinerons cela plus tard. En attendant, je vais vous faire part d'un fait dont je ne voulais pas encore parler, mais qui, pour moi, ne souffre plus maintenant discussion. Si Robert Préval est l'assassin de Bourdas, il ne l'a pas tué seul, il avait un complice.

A ces mots, le juge regarda l'inspecteur Morel avec étonnement.

— Que me dites-vous là?

— Bourdas a été étranglé d'une prise de bras, le coup du père François à la moderne. Il y a eu deux coups de revolver tirés. Or, entendez-moi bien, monsieur le juge, il y a incompatibilité complète entre ces deux manières de supprimer un homme. C'est là un fait incontestable.

— Mais c'est tout simple, Morel, trancha, autoritaire, le juge Giroud. Préval quitte le cercle du Poker d'As et va attendre Bourdas sur le chemin de

son domicile. Il tire sur lui deux coups de feu, le manque et lui fait alors le coup du père François. C'est clair, logique.

— Et impossible, ajouta l'inspecteur Morel. Cette remarque a été faite avant moi par un de mes collègues au commissariat où avait été transporté le corps de Bourdas.

— Expliquez-vous, Morel, dit alors le juge un peu sèchement, car il ne pouvait dissimuler son dépit de voir l'hypothèse, si bien échafaudée par lui, réduite à néant.

— Le coup du père François est une manière silencieuse entre toutes de supprimer un homme. Celui qui l'emploie ne va donc pas tirer des coups de revolver pour faire arriver tous les agents du quartier sur place, expliqua posément l'inspecteur.

— Evidemment non, concéda le juge.

— Prenons donc la première hypothèse, poursuivit l'inspecteur. Préval attend Bourdas, tire sur lui, le manque. Bourdas crie: « Au voleur! A l'assassin! » et c'est alors que Préval lui fait le coup du père François d'un revers de bras.

« Impossible, ai-je dit. Impossible à tous points de vue. Si Préval a tiré sur Bourdas, il ne peut plus l'étrangler, car pour s'attaquer à un homme de la sorte, il faut le surprendre par derrière, que son corps soit absolument droit, qu'il ait les bras ballants. Un homme, même débile, qui est sur ses gardes, n'a rien à craindre d'une telle attaque. Rien qu'en portant une main à la gorge, en courbant si peu que ce soit son corps, il fait une parade absolument efficace.

« Inconciliables donc, ces coups de revolver et l'étranglement par revers de bras. »

Cette fois, le juge Giroud acquiesça d'un signe de tête.

— Deuxième hypothèse. Préval étrangle Bourdas et le dévalise. Il n'a plus qu'à fuir, ce qui lui est facile, étant donné le brouillard qui obscurcissait l'atmosphère, cette nuit-là. Pourquoi aurait-il tiré

des coups de revolver? Pour se taper dans une ronde de cyclistes accourus au bruit et se faire prendre. Inadmissible.

« Croyez-moi, monsieur le juge, il y a là un point obscur, très important, qu'il nous faut éclaircir.

— Nous y tâcherons, Morel, et je vous remercie des renseignements fort intéressants et précis que vous venez de me donner, dit alors le juge Giroud, revenu à une plus juste conception du fait qu'il avait tâché d'élucider.

« Ainsi donc, selon vous, nous ne serions pas en possession de la vérité, complète du moins?

— J'en suis persuadé. J'irai même plus loin. Pardonnez-moi, monsieur le juge, d'employer le mot mystère, mais, pour une fois, il ne me paraît pas déplacé.

« L'affaire qui nous occupe est vraiment mystérieuse et, puisque mystère il y a, je dis que nous en aurons la clé au Poker d'As. Il y a là une ténébreuse intrigue, et l'homme qui en tient les fils n'est autre que son directeur Clairval.

« Cet homme a menti lorsque je l'ai interrogé le matin même du crime. Assurément, Robert Préval lui doit une somme importante. Or, Clairval m'a assuré que le jeune homme ne lui devait pas un centime.

— Voilà qui est pour le moins étrange.

— Robert Préval n'a pas été interrogé sur ce point?

— Pas encore, mais ce sera l'objet d'un prochain interrogatoire.

L'entretien entre le juge et l'inspecteur touchait à sa fin.

— Décidément, Robert Préval vous est bien sympathique, Morel. Il a maintenant en vous un défenseur bien plus qu'un accusateur, ne put s'empêcher de remarquer M. Giroud.

— Monsieur le Juge, répondit gravement l'inspecteur Morel, je suis avant tout, par-dessus tout, à la recherche de la vérité et il ne me paraît plus que

nous soyons sur ses traces, pour le moment du moins. C'est là ma ferme conviction.

Dans les couloirs de l'instruction, l'inspecteur Morel rencontra Me Dancourt, l'avocat de Robert Préval, avec qui il eut un long et sympathique entretien.

Cet entretien terminé, Me Dancourt se débarrassa de sa robe, quitta le Palais et prit un taxi qui l'amena rapidement à la Santé.

Quelques instants plus tard, il était en présence de son client, au parloir des avocats.

— Mon cher ami, dit Me Dancourt dès qu'il fut assis, je viens, toute affaire cessante, vous demander un renseignement que je considère comme d'une importance capitale.

« Combien devez-vous au directeur du Poker d'As?

— Absolument rien, maître.

— Préval, vous êtes en train de commettre une lourde sottise et qui vous mènera plus loin que vous ne pensez. Songez-vous que vous allez peut-être comparaître un jour devant douze hommes, ni meilleurs ni pires que d'autres, qui déclareront en leur âme et conscience, que vous êtes coupable!

« La vérité seule peut vous sauver et cette vérité-là vous la devez à vous-même d'abord, à votre père, qui ne doute pas de vous, et à votre fiancée Monique qui vous a gardé toute son affection.

Robert Préval leva les yeux sur ceux de Me Dancourt. Il hésita un léger moment puis, d'une voix étouffée, dit :

— Maître, je dois cent mille francs au patron du Poker d'As.

— Mon cher ami, dit alors Me Dancourt en se levant et en tendant la main à Robert Préval, vous venez de dire les paroles qui feront peut-être votre salut.

Moins de dix minutes plus tard, l'inspecteur Morel avait connaissance du précieux renseignement.

— Enfin! murmura-t-il entre ses dents. Je vais

peut-être pouvoir prouver que Robert Préval, malgré le beau coup qu'il a réussi sur l'hippodrome du Tremblay, est bien un malchanceux gaillard.

En raccrochant le récepteur du téléphone, il compléta sa pensée par cette phrase :

— Je ne pense pas, quand on l'aura tiré de là, qu'il remette jamais les pieds dans aucun cercle ni tripot.

VII

L'IMPRUDENCE DE CLAIRVAL

Ainsi donc, l'inspecteur Morel ne croyait pas à la culpabilité de Robert Préval, puisqu'il prévoyait sa mise en liberté prochaine, malgré les lourdes charges qui pesaient sur lui.

Ainsi donc, malgré que le directeur du Poker d'As eût affirmé que Robert Préval ne lui devait rien, il avait bel et bien sur lui une créance de cent mille francs.

Quel intérêt cet homme avait-il à perdre, oui, vraiment, à perdre, une pareille somme, puisqu'il niait qu'elle lui fût due?

Un intérêt de cent mille francs, et de plus peut-être, puisqu'il devait, au prix d'un tel sacrifice, ignorer désormais Robert Préval en le laissant aller vers son terrible destin.

Mais, alors?

L'inspecteur Morel n'hésitait plus à se rallier à l'hypothèse suivante :

Robert Préval est totalement innocent du meurtre de Bourdas. Le directeur du Poker d'As connaît ses assassins et même il est leur complice.

Bourdas a été étranglé bien avant que les coups de feu, tirés avec le pistolet de Robert Préval,

n'eussent été entendus. Ces coups de feu constituaient une mise en scène destinée à tromper qui?

Tout cela était bel et bon, mais il fallait le prouver. L'inspecteur Morel s'y employa sans plus tarder.

— Avec Clairval, se disait-il non sans raison, je tiens le premier maillon d'une chaîne dont on ne peut encore prévoir la longueur.

Très habilement l'inspecteur Morel décida de ne point, provisoirement du moins, faire quoi que ce soit qui pût troubler la quiétude du directeur du Poker d'As. Il devait l'ignorer.

Bien mieux, il pria le juge Giroud de bien vouloir retarder de quelques jours l'audition de ce témoin d'importance. L'inspecteur Morel ne dit point au magistrat toute sa pensée, car il espérait bien qu'avant peu il lui amènerait Clairval dans son cabinet, non pas comme témoin mais comme inculpé.

Pour lui, la lutte était engagée avec le directeur du Poker d'As et deux criminels inconnus, car il ne démordait pas de cette idée : les assassins de Bourdas étaient deux. La logique le démontrait.

Le criminel introuvable est vraiment l'ennemi intime du policier qui le cherche. Celui-ci ne connaît ni repos ni trêve qu'il n'ait connu la joie du triomphe.

L'inspecteur Morel éprouvait exactement de tels sentiments. L'importance de l'affaire du Poker d'As (c'était le titre que les journaux avaient adopté d'un commun accord) le rassurait.

Cette fois, on ne lui mesurerait pas le temps, comme cela n'arrivait que trop souvent.

Un inspecteur qui demeure trop longtemps sur une piste, cela coûte cher. Une affaire qui « dure » se trouve classée jusqu'à ce qu'un hasard la sorte de l'oubli.

Telle est la règle, mais cette règle-là ne s'appliquerait pas à l'affaire du Poker d'As.

Le soir même, l'inspecteur Morel se rendit au cercle, habilement camouflé. On l'eût pris pour un bourgeois aisé et la fastueuse chaîne de montre qui

ornait son gilet contribuait à affirmer une telle impression.

Les salles de jeu du Poker d'As étaient pleines et le directeur Clairval ne paraissait nullement regretter la publicité gratuite faite par la presse à son établissement. Aimable, souriant, il allait de l'un à l'autre, approuvait d'un coup d'œil discret un beau tirage, bref, rien n'était changé dans sa manière d'être.

Il manquait un client au Poker d'As, un client qui n'y reviendrait jamais, le pauvre Bourdas, mais personne ne s'en souciait plus.

Les gens qui venaient passer la soirée chez M. Clairval n'y venaient pas pour plaindre les morts. Ils ne se souciaient même pas des vivants.

Pourtant, l'inspecteur Morel assis à la table de jeu faisait quelques observations qu'un homme de sa profession pouvait seul se permettre. Il ne perdait pas de vue le directeur du Poker d'As et, de minute en minute, sa conviction s'accroissait que l'optimisme de cet homme était tout de commande.

D'un seul coup son sourire tombait pendant quelques secondes, sa main droite, accrochée du pouce dans la poche du gilet, tapotait nerveusement l'étoffe et, brusquement, la volonté jouait, dominait le système nerveux. M. Clairval reprenait son sourire enjoué pour retomber un quart d'heure plus tard dans un abandon caractéristique de quelques secondes.

— Toi, mon bonhomme, pensait l'inspecteur Morel en empilant méthodiquement les jetons placés devant lui, il y a quelque chose de sérieux qui te tourmente. Tu es le seul ici qui pense à Bourdas.

Vers deux heures du matin le policier quitta le Poker d'As, plus convaincu que jamais qu'il était sur la bonne voie.

Clairval. Le Poker d'As.

L'homme et le tripot. La vérité qu'il cherchait se trouvait cachée sous ces deux noms-là.

Comment l'inspecteur Morel allait-il arriver jus-

qu'à elle? Tout autre que lui eût renoncé à la tâche.

Il ne lui restait qu'un moyen, celui qui a fait ses preuves depuis toujours, la filature que les policiers, dans leur argot, appellent la *planque*.

Le Poker d'As et son directeur allaient être l'objet d'une incessante surveillance.

Huret et Toutain se chargeraient du cercle, l'inspecteur Morel se réservait le gros gibier, Clairval en personne. A tout seigneur, tout honneur.

Et comme il connaissait mieux que tout autre la valeur du temps, il décida de se mettre en action sans plus tarder.

En raison du métier tout particulier qu'il exerçait, le directeur du Poker d'As menait une vie à l'envers. Travaillait la nuit, il dormait le jour.

L'inspecteur Morel prit tout juste le temps de changer de costume et, un peu avant quatre heures du matin, il était de retour au Poker d'As, où la lumière brillait encore aux fenêtres.

Quand nous disons au Poker d'As ce n'est point très exact, c'est plutôt dans la rue, allant et venant d'un pas las, fatigué, aux alentours du cercle, que se trouvait l'inspecteur Morel.

Car jamais on n'eût laissé franchir le seuil de la porte à un pauvre diable engoncé dans un vieux pardessus trop long, coiffé d'une casquette dont la visière avachie lui retombait sur le front.

Tel était le costume que l'inspecteur Morel s'était choisi pour mieux passer inaperçu et surveiller tout à son aise le Poker d'As.

Clairval en sortirait bien à un moment quelconque de la journée pour aller quelque part.

L'important était de se trouver là à ce moment-là. Simple question de patience, et d'habitude.

Et l'inspecteur Morel avait l'habitude.

Vingt-quatre heures de faction sous le soleil ou la pluie, avec un sandwich et un bock pour repas, avalés lestement au bar le plus proche, ne l'effrayaient pas. Il avait passé par de pires épreuves.

Vers quatre heures du matin, les derniers joueurs

commencèrent à sortir du Poker d'As. Un peu avant la demie, le chasseur se mit à battre les tapis et, son ouvrage terminé, ferma bruyamment la porte.

L'inspecteur Morel se trouvait seul dans ce quartier calme entre tous, dans la brume et le brouillard du matin.

Une aube trouble se leva enfin sur la ville. Les premiers passants, qui se hâtaient vers leur travail, commençaient à se montrer.

Tout à coup, l'inspecteur Morel dressa l'oreille. La porte du Poker d'As venait de s'ouvrir. Dans l'entre-bâillement, l'inspecteur aperçut la silhouette de Clairval qu'il reconnut immédiatement. Il était enveloppé dans une pelisse noire dont le col lui montait jusqu'aux oreilles, un feutre gris, aux bords rabattus dissimulait tout le haut de son visage. Visiblement, il ne se souciait pas d'être reconnu.

Clairval jeta un regard de droite et de gauche comme pour s'assurer qu'il ne voyait rien de suspect, ferma la porte derrière lui et partit à grandes enjambées en direction du parc Monceau.

L'inspecteur Morel sortit aussitôt de l'encoignure de porte où il se dissimulait et lui emboîta le pas à distance, silencieux sur ses semelles usées.

Le directeur du Poker d'As suivait exactement le trajet qu'il fallait faire pour se rendre au domicile de l'infortuné Bourdas. Qu'allait-il faire par là?

Pourtant, arrivé aux grilles du parc Monceau, il ralentit le pas, hésita, regarda le terrain comme un homme qui cherche à se repérer, puis s'arrêta.

Il s'arrêta juste à l'endroit où les agents avaient relevé le corps du pauvre Bourdas.

— Toi, je te tiens, murmura l'inspecteur Morel qui l'observait à l'angle d'une rue voisine.

Clairval se livrait maintenant à un bizarre manège. On eût dit un homme qui cherche quelque chose qu'il vient de perdre.

A demi penché vers le sol, il inspectait les moindres interstices des dalles du trottoir, portant son regard jusque dans l'angle du caniveau.

Un quart d'heure durant il continua cet étrange manège. Enfin, excédé, las sans doute de recherches inutiles, il reprit le chemin de son domicile.

— Tu n'as pas trouvé ce que tu cherchais, Clairval. Je serai peut-être plus heureux que toi, pensa l'inspecteur Morel qui, après s'être assuré que le directeur du Poker d'As venait bien de réintégrer son domicile, téléphona aux inspecteurs Toutain et Hurel de venir le rejoindre sans tarder.

Dès qu'ils furent arrivée, il leur dit :

— Il faut que je m'absente un moment. Si, au cours de mon absence, vous voyez sortir le patron du Poker d'As, filez-le, et ne me le perdez pas de vue une seconde. Au cas où vous le verriez prendre le train, n'hésitez pas, *sautez-le*. Je prends la responsabilité de tout.

Assurément, le policier ne pensait pas s'absenter longtemps, mais il savait qu'en une minute, il pouvait se passer bien des choses, et, pour lui, Clairval n'était pas loin de l'heure où s'imposent les grandes décisions.

VIII

UNE TROUVAILLE IMPORTANTE

L'inspecteur Morel revint sans tarder vers le parc Monceau et reprit pour son compte les recherches faites quelques instants plus tôt par Clairval.

Seulement, il opéra avec plus de sens pratique et, après un examen superficiel des dalles du trottoir, il tira un couteau de sa poche et en passa la lame dans l'interstice des pierres.

Le policier ne paraissait pas devoir obtenir plus de résultats que son prédécesseur lorsque sa lame heurta un léger obstacle.

Il tira lentement et amena un bouton de man-

chette en or, aplati, déformé par les pieds des passants qui l'avaient poussé dans l'entre-deux des pierres.

Un fragment de chaînette d'or brisée pendait à l'anneau de la monture.

L'inspecteur Morel mit la précieuse trouvaille dans la poche de son gilet et n'hésita pas à préciser sa pensée à l'égard de cette trouvaille.

— Ça, c'est le bouton de manchette de l'homme qui a étranglé Bourdas. La chaînette d'or s'est rompue dans l'effort qu'il a fait en passant le bras. C'est ça que Clairval venait chercher et qu'il n'a pas trouvé. Donc, il connaît l'assassin. C'est clair comme le jour.

L'inspecteur Morel revint trouver ses hommes et leur renouvela ses consignes en ajoutant celle-ci :

— Qu'un de vous deux me téléphone s'il se passe quelque chose. Et ayez l'œil, hein!

Le policier sauta dans le métro, passa chez lui reprendre une tenue convenable et arriva au Palais juste comme M. Giroud entrait dans son cabinet. Il était neuf heures du matin.

En peu de mots il le mit au courant de la situation et lui demanda un mandat d'arrêt concernant Clairval, que le magistrat n'hésita pas à lui signer. Jamais il ne discutait une telle demande émanant de l'inspecteur Morel.

Muni de la précieuse pièce qu'il comptait n'utiliser qu'au moment choisi par lui, l'inspecteur Morel retourna vers le Poker d'As.

— Rien de nouveau, lui jeta au passage l'inspecteur Huret.

A plusieurs reprises, il renouvela cette surveillance qui avait le grand avantage de ne pas le faire remarquer. Sur le coup de midi, il passa de nouveau.

Huret venait de lui jeter le classique « rien de nouveau » lorsque la porte du Poker d'As s'ouvrit et Clairval en sortit, mais un Clairval dans une tenue si modeste qu'on avait peine à le reconnaître.

Vieux pardessus, chapeau usé, il semblait la copie en plus mal de lui-même.

Il héla un taxi, donna une adresse au chauffeur qui démarra sans plus attendre.

Sans perdre une seconde, l'inspecteur Morel avait cueilli au vol un autre taxi et prenait chasse.

Pas de doutes, Clairval allait chez l'homme au bouton de manchette cassé.

Son taxi gagna la Madeleine, traversa la place de la Concorde, suivit le boulevard Saint-Germain et monta le boulevard Raspail.

Au Lion de Belfort, il descendit le Raspail, tourna sur sa droite, rue de la Santé, et s'arrêta devant la prison.

— Tonnerre! Ça c'est fort! gronda le policier.

C'était jour de visite. Clairval se mêla à la foule des gens qui attendaient le coup de cloche de l'entrée.

L'inspecteur Morel arrêta son taxi dans une rue voisine et entra dans la prison seulement lorsque le dernier des visiteurs fut passé sous le porche, devant l'agent de faction.

Incontinent il se fit conduire au bureau du directeur par un gardien à qui il déclina sa qualité.

— Monsieur le Directeur, lui dit-il, un homme contre qui j'ai un mandat d'arrêt vient d'entrer au parloir. Il va causer avec un détenu. Voudriez-vous me faire tenir à mon bureau et sans délai le nom de ce détenu, ainsi que la date et le motif de son arrestation.

— Rien de plus simple. Le gardien-chef va vous conduire, afin que vous puissiez lui désigner ce visiteur.

Ainsi fut fait et l'inspecteur Morel, sans être vu, montra Clairval assis sur un banc au gardien.

Nerveusement celui-ci tripotait son numéro d'ordre entre ses doigts en attendant d'entrer au parloir.

Tranquillisé, l'inspecteur Morel retourna à son

taxi, car il entendait bien reprendre le directeur du Poker d'As au moment où il sortirait.

Une heure passa avant que Clairval ne reparût. Il reprit le même taxi qui l'avait amené et au chauffeur duquel il avait donné l'ordre de l'attendre.

Cette fois la voiture prit la direction de la porte d'Orléans, traversa Montrouge et, un peu avant d'arriver au cimetière de Bagneux, s'arrêta devant un hôtel de modeste apparence.

Au bruit du taxi, une jeune femme parut à une fenêtre, qui fit un signe à Clairval. Celui-ci entra dans l'hôtel où il ne fit qu'un bref séjour.

L'inspecteur Morel dut se contenir pour ne pas mettre la main au collet de Clairval au moment où il remonta dans sa voiture; il le ramena jusqu'au Poker d'As, devant lequel Huret et Toutain faisaient toujours bonne garde.

A ce moment il eut une minute de découragement. La pensée d'un échec traversa son cerveau. S'il faisait fausse route?

Mais non! Il tenait en main tous les éléments du problème, laborieusement rassemblés.

Dans quelques heures, il connaîtrait le nom des assassins de Bourdas. La presse, la radio chanteraient sa victoire, ses chefs le féliciteraient.

Ce fut plein de confiance qu'il entra dans son bureau où il trouva les renseignements demandés au directeur de la Santé et que celui-ci avait envoyés de toute urgence.

L'homme que Clairval était allé voir au parloir de la Santé se nommait Lefranc Albert.

Il avait été arrêté la veille en flagrant délit de vol à la tire dans le Métro.

Sa fiche anthropométrique le signalait comme un dangereux pick-pocket et un habile *faisan*, un écumeur de cercle, en un mot un dangereux malfaiteur.

— Pas étonnant. Tout s'accorde très bien.

L'inspecteur Morel demanda le greffe de la prison au téléphone.

— Allo! Ici, inspecteur Morel. Veuillez me faire savoir immédiatement si, parmi les objets saisis sur le détenu Lefranc Albert, matricule 18427, ne se trouverait pas une paire de boutons de manchettes en or, dont l'un est cassé à la chaînette.

« Dans l'affirmative, me les envoyer au plus vite. »

La réponse ne se fit pas attendre.

Les boutons de manchettes signalés étaient consignés au greffe avec les objets et les papiers du détenu Lefranc.

Une demi-heure plus tard, ils étaient entre les mains de l'inspecteur Morel.

Il tira de sa poche le fragment de métal écrasé auquel pendait un morceau de chaînette, découvert par lui le matin même près de la grille du parc Monceau.

La paire de boutons se trouvait ainsi exactement reconstituée.

Ainsi donc, pour la possession de ce mince bijou, un homme risquait sa tête.

Cet homme s'en était rendu compte trop tard, puisqu'il avait chargé Clairval de retrouver la pièce compromettante, abandonnée par lui sur le lieu de son crime.

L'inspecteur Morel se rendit au cabinet du juge Giroud et, sans plus attendre, lui déclara :

— Monsieur le Juge, je vous apporte le nom d'un des assassins de Bourdas. Il s'appelle Lefranc Albert et est détenu à la Santé.

— Félicitations, Morel, répondit le juge. Reste à trouver l'autre.

— Ce soir ce sera chose faite, monsieur le Juge.

Et l'inspecteur Morel, qui avait un faible pour les apartés, se dit à lui-même :

— Je connais des gens qui vont être heureux ce soir, et bien plus encore demain.

IX

COUP DOUBLE

— Ça n'est peut-être pas très régulier ce que je fais là, mais ce grand gaillard-là m'a toujours été sympathique. Et puis, il a un père qui est un brave homme, une fiancée qui pleure...

L'inspecteur Morel vida le bock qu'il avait bien gagné et entra dans la cabine téléphonique.

Il demanda Me Dancourt qui lui répondit aussitôt.

— Mon cher maître, lui dit-il, vous pouvez porter des consolations à qui vous savez. Demain sera un beau jour, je crois pouvoir vous l'affirmer.

— Merci, mon cher Morel. A demain, répondit l'avocat qui comprit à demi-mot.

Me Dancourt appela son chauffeur et se fit conduire en toute hâte chez le père de Robert Préval. Par un heureux hasard, M. Deranval et sa fille Monique s'y trouvaient également.

A la vue de l'avocat, ils eurent un mouvement d'angoisse qui disparut devant son visage radieux.

— Mes chers amis, leur dit-il, je vous apporte de la joie. Demain, Robert vous sera rendu. Ce brave Morel n'a pu que me parler à mots couverts au téléphone. Je me rends immédiatement près du juge pour avoir de plus amples renseignements.

— Merci, mon cher Dancourt, répondit M. Préval en serrant la main de l'avocat. Je n'ai jamais douté de mon fils, vous le savez.

— Nous non plus, approuva M. Deranval.

— Robert a gardé toute mon estime comme je lui ai gardé toute mon affection, et je vous demanderai, monsieur Dancourt, de lui dire..., que je l'aime comme au premier jour.

— Oui, mademoiselle, répondit l'avocat, mais, jusqu'à demain, je vous demanderai de me consentir un sacrifice.

— Lequel donc, maître?

— Celui de garder pour vous votre joie.

Pendant que cette scène émouvante se déroulait chez M. Préval, l'inspecteur Morel ne perdait plus une minute.

Pour lui, l'affaire du Poker d'As commençait. Le voile mystérieux qui l'enveloppait ne faisait seulement que se soulever.

Il fallait rassembler tous les fils épars de ce drame étrange, qui tenait toujours la « première » dans les quotidiens.

L'inspecteur Morel commença par relever ses hommes de leur faction.

— Prenez un café sur le pouce, leur dit-il. Vous arrêterez un taxi et vous m'attendrez devant le Poker d'As. Je vous amènerai un client.

— Compris, chef! répondit Huret avec un sourire entendu.

L'inspecteur Morel monta l'escalier du Poker d'As, non sans une certaine appréhension, car il connaissait maintenant le vrai visage de son directeur. Un criminel sous le masque d'un honnête homme. Telle était la vraie personnalite de Clairval.

Ce fut le chasseur qui vint lui ouvrir.

— M. Clairval? demanda le policier.

— Absent, monsieur.

— Va lui dire que l'inspecteur Morel désire le voir immédiatement.

— Bien, monsieur, répondit cette fois le groom qui s'éclipsa au plus vite.

Clairval arriva presque aussitôt, le visage souriant, sûr, maître de lui, parfaitement calme.

— Vous m'excuserez, monsieur, mais je me repose l'après-midi et j'ai donné ordre de ne recevoir personne. Mais cette consigne ne vous concerne pas.

— Je vous en remercie et je viens vous prier de bien vouloir me suivre, car M. Giroud, le juge d'instruction, désirerait vous entendre cet après-midi même. Très urgent, comme vous voyez.

— Une seconde, je suis à vous, dit Clairval, en faisant un pas en direction de ses appartements.

— Non, venez tel que vous êtes, ordonna le policier.

— Pourtant, gronda Clairval soudain mis en défense et dont la bouche prit une contraction mauvaise.

— Allons, Clairval! soyez beau joueur, lui dit alors l'inspecteur Morel en le prenant par le bras. J'ai trouvé ce matin le bouton de manchette que vous êtes allé chercher sur le trottoir du parc Monceau, Lefranc, que vous êtes allé voir cet après-midi à la Santé, a fait la sottise de garder l'autre moitié dans son portefeuille.

« Il est vrai qu'il ne pensait pas se faire arrêter aussi vite en flagrant délit de vol à la tire. »

Le directeur du Poker d'As leva sur le policier des yeux de bête traquée et ne répondit mot.

Il descendit l'escalier d'un pas d'automate et entra dans le taxi où Huret et Toutain s'empressèrent de lui faire place entre eux.

— Rien ne va plus. Il y aura du monde étonné ce soir, pensa l'inspecteur Morel, en songeant aux habitués du Poker d'As quand ils arriveraient à l'heure de la partie.

Une demi-heure plus tard, Clairval faisait son entrée dans le cabinet du juge d'instruction.

Très calme, il répondit à l'interrogatoire d'identité, mais lorsque le magistrat lui parla de l'affaire Bourdas, son attitude changea du tout au tout. Il était en défense.

— Je ne sais ce que vous voulez dire, monsieur le juge. Bourdas était mon client, il a été assassiné, c'est un fait. Mais cette nuit-là, comme les autres, je n'ai pas bougé de mon cercle. Cent personnes, et des plus honorables, peuvent en témoigner. Veuillez faire prévenir Me Ravaud que je le choisis pour mon avocat, je ne parlerai plus qu'en sa présence.

Dans le taxi, Clairval s'était ressaisi. La partie s'annonçait dure.

Le prochain interrogatoire n'aurait lieu que le len-

demain. Clairval aurait à nouveau le temps de la réflexion.

— Nous verrons ce qu'il dira lorsque nous le mettrons en présence de Lefranc, dit le juge lorsque le garde de service eut emmené Clairval.

— Et en présence du complice de Lefranc, ajouta l'inspecteur Morel.

— Vous le connaissez? fit le juge étonné.

— Je le connaîtrai ce soir, et ce soir il couchera au Dépôt, répondit sans sourciller l'infatigable Morel.

Depuis vingt-quatre heures, il n'avait pas pris le moindre repos, et son visage ne portait pas trace de fatigue.

— Je ne connais pas l'homme, mais je connais la femme. Cela me suffit. Je l'ai vue faire un signe à Clairval, alors qu'il descendait de son taxi. Du moment qu'il y a une femme dans le jeu...

L'inspecteur Morel n'était jamais si content que lorsqu'il se causait à lui-même.

Une heure plus tard, le chapeau sur le nez, le col remonté jusqu'aux oreilles, alors que la nuit était tombée depuis longtemps, il remontait la rue de Bagneux, à Montrouge, suivi à peu de distance par deux ouvriers qui causaient de leurs affaires, bruyamment, comme il convient un soir de paye : Toutain et Huret, bien entendu, qu'un camouflage de plus n'embarrassait pas.

Arrivé devant l'hôtel où il avait vu s'arrêter le taxi de Clairval et celui-ci faire un signe à une femme, il ralentit le pas.

En bas de l'hôtel, il y avait un bar au comptoir duquel cette femme buvait, avec un homme, que l'inspecteur Morel reconnut immédiatement.

Il avait dans l'œil le répertoire des malandrins de la capitale. Celui-là s'appelait Vaudeilles. C'était lui aussi un habitué des tripots et un *tireur* bien connu. Coïncidence rassurante.

De l'œil, l'inspecteur Morel le désigna à Huret et à Toutain, qui entrèrent dans le bar et se firent servir à boire, le plus naturellement du monde.

Un quart d'heure passa et Vaudeilles sortit en compagnie de la femme.

Au moment où il passa la porte, une jambe le fit trébucher. Il tenta de s'arc-bouter, fléchit, tomba. Lorsqu'il se releva, il avait les menottes aux poignets et deux hommes le poussaient devant eux.

L'inspecteur Morel prit par le bras la femme qui ne fit pas la moindre résistance.

Les assassins de Bourdas étaient tous aux mains de la justice.

Robert Préval allait recouvrer sa liberté, retrouver les siens, sa fiancée, qui venaient de passer des jours d'épreuve terrible.

Et pourtant, le lendemain devait leur apporter une terrible déception qui, très heureusement, ne fut que passagère.

X

LA LETTRE

M. Giroud, après un salut protecteur aux journalistes massés devant son cabinet, entra et s'assit devant son bureau.

Son greffier, M. Tribout, l'attendait, prêt à officier, le porte-plume en bataille.

— Nous allons avoir une journée chargée, Tribout, dit le magistrat en serrant la main de son subordonné. Faites entrer le premier inculpé.

Clairval fut introduit le premier, en compagnie de son avocat.

Avec une subtilité de paysan, il discuta les charges établies contre lui.

Il était allé aux alentours du parc Monceau, le matin, de bonne heure. Mais oui!

— La migraine, monsieur le juge, vous comprenez. Quand on a passé toute une nuit dans des salles enfumées.

— Et votre visite à la Santé, au détenu Lefranc? poursuivit le juge.

— Question d'humanité. Dans notre métier, on connaît des gens de tous bords, monsieur le juge. C'est sa sœur qui demeure à Montrouge qui m'avait demandé d'aller le voir, sa sœur qui est l'amie d'un nommé Vaudeilles, que je connais également.

— Ah! fit M. Giroud, qui comprit l'habileté de cette réponse. En somme, vous niez connaître quoi que ce soit du meurtre de Bourdas?

— Energiquement, monsieur le juge. Je suis dans mon cercle toute la nuit, je n'en bouge pas. On tue quelqu'un dehors et on m'accuse!

— Oui. D'être le complice des assassins de Bourdas.

Cette fois, pour toute réponse, Clairval leva les bras au ciel, et il fut impossible d'en tirer autre chose.

Lefranc, lui, n'en était pas à sa première discussion avec un juge d'instruction. Il avait l'habitude.

— Moi, l'assassin de Bourdas! s'exclama-t-il avec les accents de l'innocence indignée. Je ne suis pas un honnête homme, c'est vrai, mais de là à... Non, monsieur le juge. Ah! non.

— Votre bouton de manchette s'est cassé lorsque vous avez fait un serrement de bras au pauvre Bourdas. Vous avez gardé sur vous, dans votre portefeuille, la parure brisée et, à la Santé, vous avez, je ne sais pas comment, fait prévenir Clairval de retrouver le bouton cassé que voilà.

Tout en parlant, le juge lui montrait le fragment de bouton retrouvé par l'inspecteur Morel.

— Ce bouton est bien à moi, reconnut Lefranc, mais, monsieur le juge, il prouve quoi? Rien! Absolument rien. Cassé ce bouton? Mais les bijoutiers en réparent tous les jours, des boutons cassés, et les gens à qui ils appartiennent n'ont tué personne.

— Oui, mais ce bouton cassé, je vous le répète, s'est malheureusement cassé à l'endroit même où a été relevé le cadavre de Bourdas.

— Un hasard, monsieur le juge. J'y passe souvent pour me rendre au Poker d'As. C'est mon chemin.

— Malencontreux hasard, vous en conviendrez.

— Je me défends, monsieur le juge. Moi, on n'a pas trouvé mon revolver sur les lieux du crime. Comme c'est un fils de famille qui a fait le coup, on cherche à le sauver en s'en prenant à nous, parce qu'on est déjà condamnés. On connaît ça.

— Taisez-vous, ordonna le juge, impératif.

— Je me tais, monsieur le juge. Je ne dirai plus rien.

Et l'inculpé Lefranc fit comme il le disait.

Quant à Vaudeilles, lui, ce fut fort simple.

Il se déclara victime d'une arrestation arbitraire.

— Je ne sais rien, je n'ai rien fait, et on m'arrête. J'en appelle à votre justice, monsieur le juge.

M. Giroud leva les bras dans un geste de découragement.

— Emmenez-le, dit-il au garde municipal.

Il restait seul maintenant avec son greffier.

— Que pensez-vous de cette affaire, Tribout? lui demanda-t-il.

— Euh... Monsieur le juge, répondit simplement cet homme prudent et avisé.

— Voyez-vous, Tribout, reprit le juge, j'ai déjà instruit bien des affaires et c'est la première fois que j'éprouve une telle surprise. Malgré les charges qui pèsent sur eux, ces gens-là se défendent très habilement.

« Devant le jury, ils bénéficieront du doute.

— Et le prévenu Robert Préval? lui rappela soudain le greffier.

— Oui, au fait, il va falloir envoyer un ordre d'extraction pour que nous l'interrogions cet après-midi.

Déjà le greffier atteignait un ordre pour le présenter à la signature du juge lorsque Me Dancourt arriva juste à ce moment.

Après les congratulations d'usage, il exposa au juge le but de sa visite.

— Je pense, monsieur le juge, que vous voudrez bien signer une ordonnance de non-lieu en faveur de mon client Robert Préval.

De nouveau, le juge leva les bras au ciel.

— Impossible, mon cher maître! Impossible! déclara-t-il.

— Comment! s'exclama Me Dancourt stupéfait Vous dites impossible?

— Mais oui, impossible. Les prévenus que je viens d'interroger discutent fort habilement les charges qui pèsent sur eux. Je viens de le dire à Tribout. Devant un jury ils seraient acquittés au bénéfice du doute, et il n'y aurait pas à en être surpris.

— Mais songez, monsieur le juge, au désespoir de ce père qui attend son fils, de sa fiancée!

— J'entends bien, mon cher maître, mais je ne puis prendre moi-même une telle décision. Cet après-midi, je verrai M. le Procureur général. Grave affaire pour autoriser une mise en liberté provisoire.

— Enfin, monsieur le juge, protesta Me Dancourt, l'innocence de Robert Préval ne saurait plus faire de doute maintenant.

— Plus de doutes... plus de doutes... il faudrait qu'elle ne fasse plus de doutes juridiquement. Or, nous n'en sommes encore qu'à des impressions, mon cher maître, impressions favorables évidemment, très favorables même, je le reconnais.

Me Dancourt, interdit, ne savait plus que dire. Un garde du Palais entra alors et remit au juge une lettre.

— Vous permettez, mon cher maître? dit le magistrat.

— Je vous en prie.

M. Giroud prit connaissance de la missive qui lui était adressée et, tout de suite, son visage refléta l'expression d'une intense stupéfaction.

— Ah! Par exemple... par exemple... voilà qui est surprenant! Insensés, ces gens-là, insensés! Mon cher maître, je suis heureux que vous soyez là. Ce Clairval je l'interroge il y a une heure. Il ne me répond

rien ou presque, et voilà qu'il veut parler maintenant! Et il pose ses conditions. Tenez! Lisez, mon cher maître.

Et le juge tendit à l'avocat la lettre que Clairval venait de lui adresser avant de quitter la Souricière.

Elle était ainsi conçue :

« Monsieur le Juge,

« Je voudrais le plus tôt possible parler à l'inspecteur Morel, mais à lui seul. J'ai des révélations à lui faire. CLAIRVAL. »

— Monsieur le juge, dit alors Me Dancourt, en ma qualité de défenseur de Robert Préval, je vous demanderai de faire droit le plus tôt possible à cette requête. Je la considère, et vous aussi certainement, comme excessivement importante.

— Et moi aussi, mon cher maître, moi aussi, répondit le juge en décrochant son téléphone.

Quelques minutes plus tard, l'inspecteur Morel arrivait dans le cabinet du juge et prenait à son tour connaissance de la lettre de Clairval.

Il n'en parut pas le moins du monde étonné.

— Que pensez-vous de cela, Morel? demanda le juge à l'inspecteur.

— Je ne saurais rien vous dire encore, monsieur le juge. Il faut entendre cet homme.

— Je vais donner les ordres pour qu'on amène Clairval dans votre bureau le plus tôt possible.

XI

CLAIRVAL TENTE SA CHANCE

— Vous avez demandé à me parler, Clairval, à me parler à moi seul? dit l'inspecteur Morel en fixant ses yeux clairs sur l'homme assis devant lui.

— Oui, monsieur Morel, mais avant de vous en dire davantage, je voudrais m'entendre avec vous; j'ai quelque chose à vous demander.

— Parlez, Clairval.

— Dans cette affaire-là, je suis une victime, et je ne veux pas l'être davantage. On m'a fait chanter et terriblement. Je suis innocent et comme première preuve, voici la demande que je vais vous faire. Vous me voyez décidé à dire tout ce que je sais sur l'affaire du Poker d'As, affaire dans laquelle il n'y a que vous qui ayez vu clair. En échange des renseignements que je vais vous donner, ne pourrait-on autoriser mon frère à ouvrir le Poker d'As en mon absence, car je vais être ruiné, monsieur Morel, ruiné!

— Eh! vous n'y allez pas de mainmorte, Clairval.

— Monsieur Morel, une fois que j'aurai parlé, le juge sera forcé de me mettre en liberté.

— Je vous promets de faire tout mon possible à vous aider. Parlez.

— Soyez rassurés. Et d'abord, laissez-moi vous dire tout d'abord que Robert Préval est complètement innocent de la mort de Bourdas. Lefranc et Vaudeilles sont ses assassins. Je ne vous apprend rien, peut-être?

— Vous auriez dû dire cela plutôt, Clairval. Songez au désespoir de sa famille, de sa fiancée. Et vous avez permis cela?

— Hélas. J'ai été pris à la gorge, monsieur Morel. J'ai été, vous le savez, chef de partie dans les casinos de la Côte d'Azur. Là, j'ai eu des complaisances pour Lefranc et Vaudeilles.

— Oui. Vous les avez laissés passer des *neufs de campagne* (1) et, après la séance, vous partagiez les bénéfices.

— Que voulez-vous, monsieur Morel, c'est le métier qui veut ça.

— Passons. Ensuite?

---

(1) *Tricher au baccara.*

— Quand j'ai ouvert le Poker d'As, Lefranc et Vaudeilles sont venus me trouver.

« — Ecoute, me dirent-ils, on a truqué ensemble déjà, laisse-nous venir prendre un peu d'argent de temps à autre chez toi.

« — Le passé est le passé. Je veux bien, leur ai-je dit, mais pas plus d'une fois par semaine.

« Toutes les semaines, Lefrancs et Vaudeilles sont venus au Poker d'As faire leur matérielle.

— Combien?

— Quatre à cinq mille francs chaque fois.

— Un joli chiffre.

— Le soir où Bourdas a été tué, ils étaient chez moi. Et, bien mieux, quand on a tiré le coup de revolver, Lefranc tenait la banque. C'est à n'y rien comprendre.

— Je comprends, moi.

— J'ai appris la mort de Bourdas comme tout le monde, le matin. Et, à ce moment-là, j'aurais été bien embarrassé de vous dire qui l'avait tué.

« Ce n'est que le soir que Lefranc est venu me dire, un peu avant l'ouverture du cercle :

« — Pas d'impair surtout avec ton client Préval. Il est bon comme la romaine et il paiera pour nous.

— Voilà pourquoi vous m'avez menti en me disant que ce malheureux garçon ne vous devait rien!

— Robert Préval me doit cent mille francs. Voilà ce que me coûtaient Lefranc et Vaudeilles, au début de l'affaire. Je m'estimai heureux en somme, d'en être quitte à si bon compte.

— Voyons la suite?

— Le malheur a voulu que Lefranc se fît arrêter en flagrant délit de vol à la tire. L'imbécile avait gardé dans son portefeuille ses boutons de manchettes dont l'un était cassé et c'est ce qui vous a mis sur la voie.

— Heureusement pour Robert Préval.

— Hier soir, la maîtresse de Vaudeilles m'apporta une lettre que j'ai encore chez moi et contenant un permis de visite pour la Santé.

« Lefranc avait pu faire passer à Vaudeilles un mot dans lequel il lui disait de me demander de retrouver le bouton de manchette cassé *en passant le bras* à Bourdas. Vous étiez *en planque* devant le Poker d'As et vous m'avez filé. Vous avez trouvé le bouton cassé, mais ça, par exemple, ça m'étonne.

— Mais non. J'avais un couteau dans ma poche et j'ai passé la lame entre les dalles de granit.

— Je n'avais pas pensé à ça. Enfin, voilà, je ne sais pas autre chose et je ne pense pas que mon cas soit pendable.

— Il n'en est pas moins vrai que si Lefranc ne s'était pas fait arrêter, si je n'avais pas retrouvé ce bouton de manchette cassé, vous laissiez un innocent aller au bagne, peut-être à la guillotine.

— Monsieur Morel, peut-être que le jour des Assises...

— Oui, on dit ça. Enfin, je me félicite que la voix de votre intérêt ait remplacé celle de votre conscience. Mais ce n'est pas tout. Ce que vous venez de me dire, vous êtes prêt à le répéter à M. le juge d'instruction?

— Tout prêt, monsieur Morel.

— Hors la présence de votre avocat?

— Je n'ai plus besoin de lui.

— Venez avec moi.

— Et vous me ferez avoir l'autorisation pour mon frère, monsieur Morel?

— Cela ne dépend pas de moi, mais je ferai valoir vos aveux à l'appui de votre demande. Je puis avoir besoin de vous par la suite.

— Comptez sur moi, monsieur Morel.

Accompagné de l'inspecteur, Clairval retourna dans le cabinet du juge d'instruction.

Me Dancourt, avec un dévouement sans égal, attendait en tenant conversation au juge Giroud.

— Monsieur le juge, dit alors l'inspecteur Morel, le prévenu Clairval est tout prêt à renouveler devant vous les aveux qu'il vient de me faire dans

mon bureau et qui établissent de façon péremptoire l'innocence de Robert Préval.

— Tribout, appela le juge.

— A vos ordres, monsieur le juge, répondit le greffier qui avait déjà la plume à la main.

Tandis que le directeur du Poker d'As renouvelait son étrange confession, le visage de Me Dancourt s'éclairait de joie.

Lorsqu'enfin Clairval eut fini de parler, il se leva et s'approcha du juge d'instruction.

— Je pense maintenant, mon cher juge...

Le magistrat interrompit Me Dancourt d'un geste aimable et prit son porte-plume.

— Mon cher maître, je signe immédiatement une ordonnance de non-lieu en faveur de votre client, Robert Préval. J'envoie d'urgence à la Santé l'ordre de mise en liberté.

Me Dancourt remercia le juge et s'empressa de le quitter. Un devoir plus urgent l'appelait. Il voulait être le premier à serrer dans ses bras Robert Préval.

Mais il avait compté sans les journalistes qui firent barrage devant lui à sa sortie du cabinet de M. Giroud.

— Du nouveau, maître? lui crièrent-ils.

— Oui... Oui... messieurs. Robert Préval innocent. Non-lieu... mise en liberté immédiate. Mais voyez le juge, M. Giroud. Il vous donnera un communiqué.

Un communiqué!

Déjà, M. Giroud, qui avait entendu les journalistes harceler Me Dancourt, dictait à son greffier un bulletin de victoire.

— Vous me suivez, Tribout? Affaire du Poker d'As... Un coup de théâtre inattendu... Robert Préval innocent du meurtre de Bourdas... Une erreur judiciaire heureusement évitée grâce à une enquête habilement menée et à la perspicacité de...

— De l'inspecteur Morel?

Froidement M. Giroud dicta :

— De M. Giroud, le très distingué juge d'instruction.

Puis il précisa :

— Dites bien à ces messieurs, Giroud. G-i-r-o-u-d-.

— Entendu, monsieur le Juge, répondit le greffier en passant le buvard sur son papier.

XII

HEURES D'ÉMOTION

Ce fut dans le parloir des avocats que Me Dancourt attendit que l'Administration voulût bien rendre la liberté à Robert Préval.

Lorsque celui-ci arriva, l'avocat se leva et lui tendit les bras.

— Mon cher petit, quittons vite cette affreuse maison. J'espère que vous n'y avez pas trop souffert?

— Pas physiquement, non. Mais dites-moi, maître, on connaît les assassins du malheureux Bourdas?

— Oui. Mais prenons un taxi, je vous conterai cela en route.

Robert Préval ne tourna même pas la tête lorsque la terrible porte se referma sur lui, du bon côté.

Ce fut lui qui héla un chauffeur et ouvrit la porte de l'auto en s'effaçant devant Me Dancourt.

— Allons, dit l'avocat qui le regardait avec émotion, le moral est bon.

Tandis que le taxi roulait, les deux hommes reprirent leur conversation interrompue.

— Vous me disiez, maître, que l'on connaissait les assassins de ce pauvre Bourdas. Ils sont plusieurs?

— Deux. Ce qui est bizarre, c'est que l'on ne connaît pas encore toute la vérité sur cette affaire; on en sait ce qu'il faut pour vous mettre en liberté. Il

reste des points mytérieux que l'enquête éclaircira certainement.

— Oui. Celui de mon revolver, par exemple. Saura-t-on comment il se fait qu'on l'ait trouvé sur les lieux du crime? J'y ai songé souvent et savez-vous ce que je pensais, mon cher maître, en songeant aux charges accumulées contre moi?

— Ma foi, non.

— Je me disais que si j'avais à juger un homme dans mon cas, je l'aurais condamné sans remords.

Comme il terminait cette phrase, le taxi s'arrêta et alors Robert Préval eut sa minute d'émotion.

Il était devant la maison de son père.

Lorsqu'il ouvrit la porte et qu'il aperçut devant lui son père, M. Deranval et sa fille qui lui tendaient les bras, il dut faire effort pour se tenir ferme et ne pas faiblir.

— Robert!

— Monique!

— Mon fils!

Ces trois cris s'entre-croisèrent dans de folles embrassades. Le moment d'émotion passé, Robert Préval dit à son père :

— Vraiment, père, vous n'avez jamais douté de moi?

— Jamais, Robert. Ne m'avais-tu pas donné ta parole que tu étais innocent?

— Et nous n'en avons jamais douté, mon père et moi, ajouta Monique Deranval.

Robert Préval demeura un moment silencieux.

— Je voudrais, dit-il, je voudrais ne plus jamais entendre parler de cette maudite affaire. A propos, j'avais sur moi cinquante-sept mille francs, on me les rendra, je pense?

— Certes, affirma Me Dancourt.

— Eh bien, mon père, je vous demanderai de me signer un chèque de cette somme.

— A quel nom? demanda M. Préval.

— Au porteur, et vous l'enverrez au maire de l'arrondissement, pour les pauvres.

— Que vous êtes bon, Robert, dit alors Monique Deranval en prenant la main de son fiancé dans la sienne.

— Monique, je viens de subir une terrible épreuve, mais, voyez-vous, maintenant que tout est heureusement fini, je ne la regrette pas.

— Que dites-vous là, Robert?

— Rien que je ne pense, et du fond du cœur, car elle m'a appris ce qu'est le malheur.

— Maître, dit alors M. Préval en s'adressant à Me Dancourt, vous ne nous quittez pas, je pense. Ce n'est pas que je veuille célébrer une délivrance, car c'est une délivrance que mon fils me soit rendu ainsi que l'honneur de mon nom, mais je serais heureux que vous soyez près de nous ce soir.

— J'accepte votre invitation de tout cœur, mon cher Préval. Je pourrai d'ailleurs vous entretenir de ce qu'il conviendra de faire pour ceux qui ont si puissamment contribué à rendre à Robert sa liberté.

— J'y ai déjà songé, répondit M. Préval.

A cet instant la sonnerie du téléphone retentit.

— Permettez, dit Me Dancourt en prenant le cornet de l'appareil. Je vois ce que c'est, il est peut-être préférable que ce soit moi qui réponde.

— Allô! Vous dites? Le *Grand Informateur?* Mille regrets, monsieur, M. Robert Préval est absent de Paris, ainsi que son père.

— Les journaux, déjà? Ils ne perdent pas de temps. Je ne veux plus de ma vie en lire un seul, dit Robert Préval à Me Dancourt.

— Mais si, répondit l'avocat, lisez-les au contraire. Ceux qui ont parlé de l'affaire du Poker d'Ac, et ceux qui en parlent maintenant. Cela vous donnera la mesure de l'âme humaine.

— Oui, dit M. Préval, vous avez raison, mon cher maître, nous allons revoir se raviver des amitiés qui semblaient bien prêtes de s'éteindre. Ainsi va le monde.

— Des amitiés, de l'espèce de celles qu'on a si justement appelées des « haines souriantes ». Et si

vous voulez m'en croire, je conseillerai vivement à Robert de quitter Paris pendant une huitaine. Quand il reviendra l'atmosphère sera assainie, et lui aura rejeté dans le passé une aventure qu'il croira, dans quelques années, avoir seulement rêvée.

— Oui mais, mon cher Dancourt, ne pensez-vous pas que si Robert s'absente, il ne puisse répondre à temps à une convocation du juge d'instruction? observa M. Préval.

Me Dancourt eut un sourire moqueur.

— Robert témoin, mon cher ami? Mais témoin de quoi, je vous le demande? C'est le seul homme qui n'en puisse rien dire, de l'affaire du Poker d'As, qui n'en connaît pas le premier mot, par lui-même s'entend, car il a entendu plus d'une fois se développer le scénario dans le cabinet de ce bon Giroud. Je me charge d'ailleurs, si besoin est, de lui expliquer que Robert a besoin de repos et que, s'il a besoin de l'entendre, il veuille bien remettre la convocation à plus tard.

Le lendemain matin, Robert Préval prenait à la gare de Lyon le train pour Nice, où son père possédait une superbe propriété.

Me Dancourt ne se trompait pas en laissant percer des doutes sur la bonté d'âme de ses contemporains. Les journaux du soir se bornèrent et, d'ailleurs, ils ne purent faire autrement, à apprendre à leurs lecteurs le coup de théâtre de la déposition du directeur du Poker d'As, déposition qui entraînait la mise en liberté de Robert Préval.

Oh! ce fut dans la presse un beau concert. Si quelques journaux approuvaient la décision prise par le juge Giroud, la plupart n'hésitaient pas à le blâmer ouvertement.

Le *Grand Informateur* semblait le plus ardent de ceux-là. Et il refaisait l'enquête pour son compte.

« L'affaire du Poker d'As n'est nullement terminée, affirmait son rédacteur. Elle commence. Que prouvent les accusations du sieur Clairval, tenancier

de tripot, et par conséquent dans la main, aux ordres de la police. Qu'il se venge à sa manière sur deux hommes, Lefranc et Vaudeilles qui, hâtons-nous de le dire, ne valent pas mieux que lui.

« Nous n'accusons personne, de parti pris, et nous ne recherchons que la vérité. C'est pourquoi nous demandons qu'on nous explique comment le pistolet automatique de Robert Préval est venu sur les lieux du crime. Qui l'y a apporté?

« Tant que ce point essentiel, capital, ne sera point élucidé, nous réserverons notre opinion et nous refuserons à croire à la perspicacité du très distingué juge d'instruction Giroud. »

Un autre journal, le *Soir Express*, lui, insistait sur les lacunes de la déposition de Clairval.

« Cet homme en sait, en dit, trop ou trop peu, écrivait-il. Remarquons que, du fait important qui est l'assassinat de Bourdas, il ne sait rien que ce qu'il a lu dans les journaux ou que Lefranc lui en aurait dit. Il a eu connaissance du crime bien après son exécution, ce dont il est impossible de lui faire grief.

« Le moins qu'on puisse dire du témoin inculpé Clairval, c'est qu'il est un témoin prudent et réticent. L'affaire du Poker d'As n'est pas encore éclaircie. Elle se complique ou on la complique. »

Le roman-feuilleton rebondissait, reprenait un intérêt qui avait semblé, un instant, faiblir.

Et, bien entendu, Lefranc et Vaudeilles, habilement conseillés par leurs avocats, restaient sur leurs positions et maintenaient leurs dénégations.

Le seul homme qui gardait un parfait sang-froid, au milieu de toute cette agitation, c'était l'inspecteur Morel. De temps à autre, il rencontrait Toutain et Huret qui, eux, n'hésitaient pas à déplorer hautement la manière dont les journaux reprenaient l'affaire du Poker d'As.

Leur étonnement ne fut pas mince d'entendre leur chef se montrer d'un avis tout opposé.

— Evidemment, disait-il, les journaux forcent un peu la note, mais je ne saurais leur donner tout à fait tort. Que Robert Préval soit innocent, cela ne fait pas de doute, mais êtes-vous d'avis que nous connaissons toute la vérité sur l'affaire du Poker d'As? Non, n'est-ce pas. Alors?

— Euh! se borna à répondre le bavard Huret.

XIII

UN TÉMOIN INATTENDU

L'inspecteur Morel avait parfaitement raison de ne pas tenir rigueur aux journaux du regain d'actualité qu'il donnaient à l'affaire du Poker d'As.

Il y a des intelligences lentes à s'émouvoir, auxquelles il faut répéter nombre de fois la même chose.

C'est ainsi qu'à force de lire le journal, un certain Joseph Dumont, chauffeur de maison bourgeoise, comprit, tard évidemment, qu'il avait quelque chose à dire.

Ce quelque chose, il vint le dire un matin, et à sa manière, à l'inspecteur Morel.

— Monsieur, lui déclara-t-il, j'ai vu les assassins de Bourdas au moment *qu'ils complotaient* leur crime.

— Ah! Et où ça, mon ami?

— Eh bien, près de la grille du parc Monceau. Je me rappelle cela maintenant. Oui, il était deux heures vingt-cinq, je dis l'heure parce que je venais de quitter mon patron un peu tard et que ça m'a donné l'idée de regarder l'heure. De mon garage à la grille du parc, j'en ai pour trois minutes. Près de la grille du parc, j'ai vu dans la brume la silhouette de deux hommes qui causaient.

— Et puis?

— C'est tout, monsieur.

— Qui a pu vous faire penser que ces hommes attendaient Bourdas pour l'assassiner?

— Rien, l'heure, monsieur. Il était plus de deux heures et demie quand on a tiré des coups de revolver.

L'inspecteur Morel ne put tirer rien d'autre de ce témoin à retardement, et lorsqu'il fut parti, il réfléchit longuement sur sa déposition.

— Eh bien, dit-il tout à coup, ce bougre-là est beaucoup moins bête qu'il n'en a l'air, et il vient, sans y penser peut-être, de m'apporter la solution de l'énigme. Clairval m'a menti une fois de plus, il est jusqu'au cou dans l'affaire, et ses aveux ne sont que l'habile précaution d'un gaillard qui veut avoir à tout prix parlé le premier.

« Eh oui! C'est ça. La vérité, la voilà : C'est Lefranc qui a assassiné Bourdas et juste au moment où il l'assassinait, il tenait la banque à une table de jeu au Poker d'As. C'est clair comme tout, mais il fallait y penser. »

L'inspecteur Morel compulsa ses notes, alluma une cigarette et réfléchit quelques instants.

Enfin il se leva, prit son chapeau et s'en vint au cabinet de M. le juge Giroud.

A vrai dire, il n'était pas d'excellente humeur, le juge Giroud, car il lisait les journaux et fort soigneusement. Tout à l'encontre de l'inspecteur Morel, il n'éprouvait nulle satisfaction à la lecture des articles concernant l'affaire du Poker d'As.

Et, sans vouloir l'avouer tout haut, il pensait tout bas qu'il s'était par trop hâté de rendre un non-lieu en faveur de Robert Préval.

Son innocence, à laquelle il croyait d'ailleurs, eût été tout aussi bien démontrée s'il n'avait pas quitté sa cellule de la Santé. Le juge Giroud attendait la robe rouge et la presse ne faisait pas précisément son éloge.

En apercevant l'inspecteur Morel, sa mine se ren-

frogna, car il le rendait responsable de ce qu'il appelait à part soi, sa mésaventure.

On pouvait être certain désormais qu'il y regarderait à deux fois avant de signer un non-lieu.

L'inspecteur Morel ne prit garde à la mauvaise humeur du juge, mais, fort habilement, le mit en confiance en lui assurant que, cette fois, il ne restait plus un détail obscur dans l'affaire du Poker d'As.

La presse serait obligée de rendre les armes et de reconnaître vraiment que toute controverse était désormais impossible.

— Depuis la déposition du témoin Joseph Dumont, l'habile technique employée par les assassins de Bourdas est complètement percée à jour. Leurs aveux ne peuvent plus tarder. Et, tout d'abord, j'insiste sur ce point que Clairval est non seulement le complice, mais, mieux encore, l'instigateur de cet assassinat.

Le juge Giroud se pencha dans son fauteuil pour écouter plus à l'aise les renseignements que lui apportait l'inspecteur Morel.

Celui-ci reprit exactement la formule qu'il considérait comme la clef de l'affaire sur laquelle il enquêtait.

— Monsieur le juge, au moment où Lefranc étranglait Bourdas près de la grille du parc Monceau, il tenait la banque à une table de jeu du Poker d'As.

A ces mots, le juge Giroud fit un bond dans son fauteuil et frappa si vivement le bord de son bureau avec le coupe-papier qu'il tenait à la main, qu'il le cassa tout net.

— Je vous prie, Morel, dit-il d'un petit ton sec, de considérer que nous faisons de l'instruction et non du roman-feuilleton.

— Je ne l'ai jamais oublié, monsieur le juge, répondit l'inspecteur très digne, et c'est pourquoi je maintiens exactement la déclaration que je viens de faire.

— Expliquez-vous donc.

— Vous vous souvenez, monsieur le juge, que, dès

le début de l'instruction, j'ai établi de manière irréfutable, que l'assassin de Bourdas, quel qu'il pût être, avait eu un complice actif, un aide.

— C'est exact, Morel.

— Ce complice de Lefranc, le nommé Vaudeilles, a permis à celui-ci une mise en scène macabre qui lui a permis de se créer un alibi peu banal.

« Oui, il s'en est fallu de peu que Lefranc ne réussisse à étrangler Bourdas, à le voler et à se créer un alibi tellement indiscutable qu'il le mettait à l'abri de toute poursuite, de tout soupçon.

— Assurément, mais vous avouerez que Lefranc ne pouvait se trouver en deux endroits à la fois.

— Il a pu le faire croire, grâce à l'aide de son complice. Ce qui nous a induit en erreur au début de l'enquête, ce fut de croire que Bourdas fut étranglé au moment où claquèrent les coups de revolver. Ces coups de feu faisaient partie de la mise en scène, ils créaient l'alibi de Lefranc.

— Comment cela?

— Remarquons que le corps de Bourdas ne fut touché par aucune balle. On n'a retrouvé aucune trace de ces balles dans les murs des immeubles voisins. Donc les coups de feu ont été tirés en l'air.

— Avec le pistolet de Robert Préval.

— Avec le pistolet de Robert Préval, répéta l'inspecteur Morel. Et maintenant, nous arrivons à l'explication de ces coups de feu. Quand ils furent tirés par Vaudeilles il y avait un moment que Bourdas était mort, moment qui donna à Lefranc le temps de retourner au Poker d'As et d'y prendre la banque ostensiblement.

« C'est seulement lorsque Lefranc, qui a calculé très exactement le temps nécessaire à son complice pour accomplir le trajet du lieu du crime au Poker d'As, crie : « Au voleur! A l'assassin! », tire des coups de feu, ameute le quartier et disparaît dans le brouillard. Les agents arrivent et trouvent le cadavre de Bourdas étendu sur le trottoir.

« Et, je vous le répète, monsieur le juge, à ce

moment-là, Lefranc, l'assassin, jouait au baccara.

— Je ne contredis pas, Morel. Mais je vois à ce plan une sérieuse objection. Bourdas mort, Vaudeilles demeure à côté de son cadavre en attendant le moment de tirer les coups de revolver. Grosse imprudence pour des gens qui avaient si méticuleusement combiné leur affaire. Un passant pouvait survenir, buter dans le cadavre et le plan si bien échafaudé s'écroulait.

— Ce fut en effet ce qui arriva. Ce passant dont vous parlez, monsieur le juge, c'est le témoin Joseph Dumont.

— Pardon, Morel, je cesse de comprendre. Ce témoins déclare avoir vu les assassins de Bourdas causer ensemble, près de la grille du parc Monceau.

— Ce qui prouve que le plan des assassins avait parfaitement réussi. Les deux hommes aperçus par Joseph Dumont étaient Vaudeilles et Bourdas.

— Que me racontez-vous-là, Morel?

— Je vous fais le récit exact du crime, monsieur le juge, dit l'inspecteur Morel avec la plus parfaite assurance.

— Mais, voyons, vous affirmez que Bourdas causait avec Vaudeilles, un de ses assassins. Mais, et remarquez bien, c'est vous qui l'affirmez, le malheureux était mort à ce moment-là.

— Parfaitement mort, monsieur le juge.

— Et Vaudeilles causait avec lui! Mais c'est de la démence, Morel, de la démense.

— Vaudeilles causait avec le cadavre de Bourdas. Oh! il n'a pas eu le mérite de l'invention, monsieur le juge. Il a tout simplement renouvelé un vieux truc des *holligans* de Londres, qui étouffaient leurs victimes avec un masque de poix.

« Lefranc vient d'étrangler Bourdas d'une prise de bras à revers. Celui-ci, apoplectique, sanguin, s'écroule comme une masse et Lefranc le laisse là pour partir à grandes enjambées, ces gens-là ne courant jamais, vers le Poker d'As.

« Aussitôt, Vaudeilles intervient, relève le cadavre,

l'appuie contre la grille et cause avec lui, je veux dire, n'est-ce pas, qu'il entretenait la conversation avec lui-même.

« C'est à ce moment que le brave Dumont est passé. Tout naturellement, avec la brume, il a vu deux hommes qui causaient ensemble et ne s'est pas inquiété.

« Le moment venu, il a tiré des coups de revolver.

— Avec l'arme de Robert Préval, remarqua le juge qui ne démordait pas de son idée.

— Mais oui, monsieur le Juge, mais oui. Avec le pistolet de ce malheureux Préval qu'on lui aura pris dans la poche de son pardessus ou de son veston au Poker d'As. Un des inculpés nous le dira au cours de la confrontation que je vous demanderai de bien vouloir ordonner entre eux, au cours de l'après-midi, monsieur le juge.

— Espérons-le, répondit celui-ci d'un ton fort peu convaincu.

L'inspecteur Morel ne travaillait pas dans le but de recevoir des éloges et, somme toute, peu lui importait que le juge fût ou non de son avis.

Pourtant, en quittant le cabinet du magistrat, il eut sa petite satisfaction : l'appréciation d'un connaisseur.

Le greffier Tribout leva sur lui un visage rayonnant de joie et lui fit un signe de tête amical.

Content de lui, l'inspecteur Morel regagna son bureau, non sans faire un de ses petits apartés habituels.

« Je serais bien étonné si Vaudeilles ne parlait cet après-midi. Et j'ai comme une idée que cette canaille de Clairval pourrait bien passer un mauvais quart d'heure. »

Huret et Toutain qui l'aperçurent au passage, ne se méprirent pas à l'expression de sa physionomie.

Huret donna un coup de coude à son collègue en lui disant :

— Il a le sourire, le patron. Sûr qu'il y a quelqu'un pour qui ça doit aller mal,

XIV

ÉPILOGUE

Quelles preuves l'inspecteur Morel pouvait-il apporter à l'appui de la reconstitution, car c'était bien une reconstitution qu'il venait de faire de l'assassinat du malheureux Bourdas.

A vrai dire aucune, mais avec les éléments de son enquête et le témoignage décisif du chauffeur Dumont, il lui fut vraiment facile de reconstituer les éléments de ce puzzle macabre.

Et puis, il y avait la formule : se mettre dans la peau du ou des personnages. Se demander comment on aurait agi à leur place.

Très heureusement le juge Giroud écouta les conseils de l'inspecteur Morel qui sut lui faire entendre la voix de la raison qui, en l'espèce, était celle de l'intérêt.

Et, lorsqu'il interrogea Vaudeilles le premier, la question qu'il lui posa fut la suivante :

— Combien avez-vous attendu de temps pour tirer des coups de revolver après que Lefranc eût étranglé Bourdas?

Vaudeilles était loin de s'attendre à pareille demande. Successivement il blêmit, rougit, démonté complètement, puis laissa tomber d'une voix éteinte:

— Allons, autant se rendre tout de suite puisque les autres ont parlé.

Et il parla longuement, avec une abondance de détails qui précisait d'une façon absolue le rôle de chacun dans l'affaire.

L'instigateur en était Clairval, Clairval qui éprouvait un embarras d'argent momentané mais grave. Il n'avait pas menti en disant à l'inspecteur Morel :

— J'ai refusé cinq mille francs à Robert Préval parce qu'il m'était impossible de les lui donner.

Clairval avait pensé trouver l'argent qui lui manquait en laissant s'installer Lefranc et Vaudeilles à la table de jeu avec des paquets de cartes préparés.

La veine formidable du malheureux Bourdas les en empêcha.

Ce fut alors qu'ils résolurent de l'attendre à la sortie du Poker d'As pour le dévaliser.

En peu de temps, ils combinèrent le plan si bien reconstitué par l'inspecteur Morel.

Par un extraordinaire hasard, ni l'un ni l'autre de Lefranc et de Vaudeilles n'avait sur lui de revolver.

Clairval ne fut pas si sot de leur donner une arme lui appartenant et qui pouvait le trahir.

Froidement il descendit au vestiaire de son établissement et fouilla dans les poches de pardessus.

Sa main rencontra un pistolet automatique, il s'en saisit sans, bien entendu, se préoccuper à qui il appartenait.

C'était celui de Robert Préval.

Lorsqu'il se vit arrêté, Clairval fit des aveux partiels et tenta de se poser en victime.

De la sorte il allait au-devant des accusations de ses complices, qu'il accuserait de le charger pour diminuer leur culpabilité.

Toutes ces ruses échouèrent grâce à la méticuleuse enquête de l'inspecteur Morel, grâce surtout à l'heureuse trouvaille faite par lui du bouton de manchette brisé.

L'affaire du Poker d'As devait, on le conçoit, avoir son épilogue.

Ce fut d'abord en Cour d'assises que s'en déroula la première partie.

Lefranc fut condamné à mort, Clairval et Vaudeilles au bagne à perpétuité.

Dans sa cellule de la haute surveillance, à la Santé, Lefranc ne cessait de répéter :

— Voyez-vous, sans ce sacré bouton de manchette, hein! Eh bien, le fameux Morel, tout malin qu'il est, il n'y voyait que du feu!

Au matin blême de l'expiation, lorsqu'il descendit

du fourgon, il regarda courageusement la guillotine, hocha la tête et murmura, avant de basculer dans l'éternité :

— Sacré bouton de manchette!

. . . . . .

Un an a passé.

L'actualité va vite et l'affaire du Poker d'As est reléguée dans le répertoire des causes célèbres.

Pourtant quelques êtres encore s'en souviennent. Ceux-là même dont un épouvantable hasard faillit ruiner à jamais le bonheur.

Nice, par une magnifique journée de printemps. Au large, la Méditerranée resplendit sous un soleil éclatant.

Dans le port, un yacht à la coque blanche est amarré à quai. Il s'appelle *L'Espoir* et appartient à M. Préval.

C'est sur ce magnifique bateau que Robert Préval va faire son voyage de noces, car il est maintenant le mari de Monique Deranval.

Le jeune couple va visiter Ceylan, les Indes, Java. Le yacht va lever l'ancre à l'heure de la marée et, dans le petit salon du bord, Robert Préval et sa femme font leurs adieux aux parents, aux amis.

Et parmi ces amis, il y a l'inspecteur Morel, Huret et Toutain.

Les modulations du sifflet du maître d'équipage annoncèrent le commencement des manœuvres de départ.

L'inspecteur Morel, Toutain et Huret descendirent sur le quai.

Lentement *L'Espoir* s'écarta du quai, gagna le milieu du port, franchit la passe et, bientôt, sous la poussée de ses hélices, gagna la haute mer.

On n'apercevait plus à l'horizon que le panache de fumée de ses deux cheminées.

Et les trois hommes étaient toujours debout sur le quai. Soudain ils se regardèrent et se comprirent.

Ils pensaient à un autre bateau sur lequel Robert

Préval avait bien failli partir : celui qui emmène les maudits sur la terre d'expiation.

— Voyez-vous, dit l'inspecteur Morel à ses collègues, quand je pense à la malchance dont le hasard peut accabler un homme, il y a des moments où on est tenté de ne plus croire à la vérité.

— Sûr, approuva Huret, mais savez-vous ce qu'il me disait, tout à l'heure, M. Robert?

— Non.

— Eh bien, l'affaire du Poker d'As, ça n'est plus du tout neuf. Eh bien, M. Robert, il ne cesse pas de recevoir des lettres de gens qui lui demandent de leur désigner le cheval gagnant dans les grandes épreuves.

« Vous qui avez tant de chance... lui disent-ils. »

Pour la première fois peut-être, le laconique Toutain donna son avis.

— Ils appellent ça de la chance. Eh bien, vraiment, ils ne sont pas difficiles. De la chance à se faire couper le cou.

FIN

Pour paraître jeudi prochain :

L'énigme de la banque Oswald

ROMAN POLICIER INEDIT

par JEAN NAMUR

L'Imprimerie Moderne, 177, route de Châtillon, Montrouge 26 5-35

VOUS qui rêvez de voyages :

LE GRAND NORD
LES PAMPAS
LES FORÊTS ÉQUATORIALES
LES GRANDS DÉSERTS
L'INDE MYSTÉRIEUSE, etc...

VOUS LIVRERONT LEURS SECRETS SI VOUS LISEZ.. **TOUS LES MERCREDIS**

LE PETIT ROMAN D'AVENTURES

0fr.25 **LE ROMAN COMPLET**

Chez TOUS les MARCHANDS de JOURNAUX

Vous y trouverez des héros qui accompliront des prouesses vertigineuses sur TERRE, sur MER et dans les AIRS.

J. FERENCZI & FILS, ÉDITEURS
9, RUE ANTOINE-CHANTIN, PARIS (14e)
Il n'est pas fait d'envoi contre rembours!

L'Imprimerie Moderne, 177, route de Châtillon, Montrouge
(*Made in France*)